BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3883 du Vendredi 17 Mai 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo
(Archidiocèse de Brazzaville)

Mgr Anatole Milandou a ordonné quatre diacres

Mgr Anatole Milandou conférant l'ordination diaconale à l'un des quatre diacres (P.9)

Coup d'oeil en biais

Des douaniers virés au Beach de Brazzaville

Assemblée nationale

Félix Ibara Ndeli n'est plus

Président de la Commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale, Félix Ibara Ndeli, député d'Ollombo 2 (département des Plateaux) est décédé le mercredi 14 mai 2019, à l'âge de 70 ans, dès suites d'un accident de circulation survenu entre les localités de Gamboma et Ngo, dans le département des Plateaux.

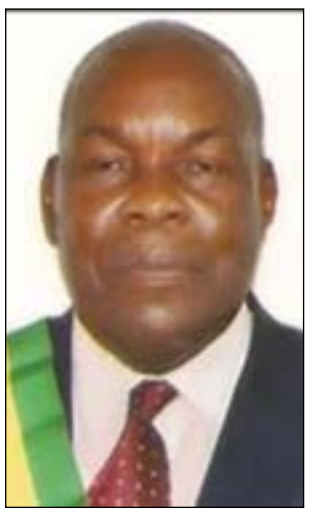

Né le 12 mars 1949, à Bandza, dans le district d'Ollombo, Félix Ibara Ndeli était titulaire d'un doctorat en sciences politiques et d'un Diplôme d'études supérieures approfondies en gestion technique et administrative. Il embrassa la carrière politique à l'Union de la jeunesse socialiste congolaise (UJSC), puis au Parti congolais du travail (PCT), où il a occupé d'importantes fonctions.

Expert auprès de la Conférence inter-africaine de prévoyance sociale (CIPRES), l'illustre disparu fut directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), de 1999 à 2007.

Editorial

Chrétiens en danger?

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

Une agence flambant neuf à Oyo

(P.3)

Parlement

Les parlementaires s'apprêtent à ratifier l'accord complémentaire sur la restructuration de la dette sino-congolaise

(P.3)

Conseil départemental du Kouilou

Une conférence économique en perspective

(P.5)

Semaine culturelle des peuples autochtones Aka

Brazzaville vibre au rythme de la culture aka

(P.12)

Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH)

Un rapport accablant sur l'état des droits de l'homme au Congo

Trésor Nzila Kendet (P.11)

Etude de Maître François Den LOUBOTA
NOTAIRE
Boîte postale: 4315 ; Tél.: 05 748 99 64/05 553 12 95/06 653 12 95
E-mail: loubota47@live.fr/etudedenloubota025@gmail.com
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION (SA avec CA) dénommée «PROJECT AND PEOPLE MANAGEMENT SERVICES CONGO», en abrégé «PPMS CONGO...SA», tenue à Pointe-Noire en date du 12 octobre 2018 par les cinq (5) actionnaires de ladite société, les résolutions suivantes ont été prises:

1-Approbation de la Démission anticipée du Directeur Général Adjoint (DGA), en la personne de Monsieur Daniel CANTINI, suite à sa lettre de démission du 11 septembre 2018;
2-Discussion sur la valeur des actions de PPMS CONGO-SA dont l'estimation par le Cabinet Comptable n'est pas encore finalisée; Maintien de deux (2) actionnaires, libres de céder leurs actions, de rester ou demeurer actionnaires dans la société PPMS CONGO-SA; Rachat par la société PPI d'actions d'un actionnaire; Cessions de trente pour cent (30%) des actions de PPMS CONGO-SA à une personne physique de nationalité congolaise, en vue de se conformer à la législation congolaise;
3-Changement de répartition du capital social de PPMS CONGO-SA suite à l'incorporation de la partie congolaise;
4-Fin de fonctions d'Administrateurs de trois actionnaires et Démission du Président du Conseil d'administration - Directeur Général de la société ; - Nominations du nouveau Président du Conseil d'administration-Directeur Général et du Directeur Général Adjoint (DGA); - Nomination du futur actionnaire congolais au Conseil d'Administration.
Le Procès-verbal de ladite assemblée, enregistré à Pointe-Noire, en date du 13 novembre 2018, folio 210/2, n° 847, ainsi que ses annexes: la feuille de présence et les deux actes de cessions d'actions, enregistré même ville, le 08 janvier 2019, a été déposé au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 13 décembre 2018, enregistré même ville, le 08 janvier 2019, folio 005/29, n°114.
Comme conséquence desdites modifications et changements, les STATUTS DE LA SOCIETE «PROJECT AND PEOPLE MANAGEMENT SERVICES CONGO», en abrégé «PPMS CONGO-SA», ONT ETE MIS A JOUR en date à Pointe-Noire du 13 décembre 2018 suivant acte authentique reçu par les soins de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, enregistrés même ville, le 08 janvier 2019, folio 005/23, n°107, ainsi que ses annexes, le tout, dûment enregistrés.
MENTION MODIFICATIVE DE L'IMMATRICULATION AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POINTE-NOIRE
Mentions ont a été portées dans les Registres du Commerce et du Crédit Mobilier au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 07 février 2019.
«Le procès-verbal d'assemblée du 12 octobre 2018 portant Cessions d'actions; Mise à jour des Statuts; Fin des fonctions d'administrateurs, nominations d'un nouveau Directeur Général Adjoint et d'un nouveau Président du Conseil d'Administration-Directeur Général, ainsi que les Statuts mis à jour suite auxdites cessions d'actions ont été déposés et enregistrés audit greffe, en date du 07 février 2019, respectivement sous les numéros 19 DA 157; 19 DA 158; 19 DA 162 et 19 DA 160 et la société «PROJECT AND PEOPLE MANAGEMENT SERVICES CONGO», en abrégé «PPMS CONGO-SA» demeure toujours immatriculée, à la date sus-précitée, à Pointe-Noire, sous le numéro:
R.C.C.M. POINTE-NOIRE (CG/PNR/09 B 931).

Pour insertion,

Maître François Den LOUBOTA.

Etude de Maître François Den LOUBOTA
NOTAIRE
Boîte postale: 4315 ; Tél.: 05 748 99 64/05 553 12 95/06 653 12 95
E-mail: loubota47@live.fr/etudedenloubota025@gmail.com
Pointe-Noire, République du Congo

AVIS DE DISSOLUTION AVEC LIQUIDATION

«ARMEMENT GUENIN IMPORT-EXPORT»
En abrégé «AGIMEX-SA»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de Francs CFA: Deux cent quarante-six millions deux cent vingt-cinq mille (246 225 000)
Siège social: Pointe-Noire, Avenue Jacques OPANGAULT, Zone Industrielle de la Foire.
Boîte postale: 877, République du Congo
RCCM:CG/PNR/08 B 231

Aux termes des Procès-verbaux du Conseil d'Administration du 22 octobre 2018, enregistré à Pointe-Noire, le 07 mars 2019, folio 044/18, n° 1901, ainsi que ses annexes et d 'Assemblée Générale Extraordinaire du 09 novembre 2018, enregistré à Pointe-Noire, le 07 mars 2019, folio 044/29, n°1912, de la société anonyme avec conseil d'administration dénommée «ARMEMENT GUENIN IMPORT-EXPORT», en abrégé «AGIMEX-SA», le tout, déposés au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date à Pointe-Noire du 1er mars 2019, enregistrés même ville, le 07 mars 2019, respectivement folio 044/17, n° 1900 et folio 044/28, n° 1911,

Les actionnaires de ladite société ont pris les décisions suivantes portant:

- Dissolution anticipée de la société «ARMEMENT GUENIN IMPORT-EXPORT», en abrégé «AGIMEX-SA»;

- Nomination d'un Liquidateur, en la personne de Monsieur Jean Luc Albert GUENIN;

Dépôt légal: Enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 19 DA 463, en date du 09 avril 2019.

Ainsi, à compter du 1er mars 2019:

- La société «ARMEMENT GUENIN IMPORT-EXPORT», en abrégé «AGIMEX-SA», se trouve dissoute et Monsieur Jean-Luc Albert GUENIN en est le Liquidateur. Le Siège de la liquidation est fixé à: POINTE-NOIRE (République du Congo).

Pour insertion,

Me François Den LOUBOTA

PAN-F ENGINEERING AND EQUIPEMENT CONGO

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
AU CAPITAL DE: CINQ MILLIONS (5.000.000) FRANCS CFA
Siège Social: 1970, Rue Vindza, Plateau des 15 ans, Moungali.
BRAZZAVILLE
RCCM CG-BZV-01-2019-B13-00089

AVIS DE RECRUTEMENT

La société **PAN-F ENGINEERING AND EQUIPEMENT CONGO** est à la cherche d'une personne ayant le profil suivant:

Connaissance requise en géologie, prospection et étude technique, maîtrise de l'anglais, avoir une expérience professionnelle d'au moins deux (02) ans.

Veuillez nous faire parvenir votre Curriculum vitae par email: geo-geongineering@qq.com et nous contacter au numéro de téléphone 00 242 06 452 55 45.

Pour insertion,

DIRECTION GENERALE

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE
ANNONCE NUMERO 019-010

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE:
CAISSIER
Grade - FSN-07
Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 8 Mai 2019
DATE DE CLOTURE: 22 Mai 2019

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un/une Caissier(e) ayant fait au moins deux (2) ans d'études universitaires dans le domaine administratif ou financier, ayant une bonne maitrise de la langue anglaise et française ainsi que deux (2) ans d'expérience en comptabilité ou gestion financière. Sous la hiérarchie directe du conseiller administrative et financier, le/la titulaire du poste sera en charge de la caisse ainsi que de toutes les activités liées à son fonctionnement.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants:
06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville–Boulevard Denis Sassou N'Guesso
N°: 70-83 sections D
(Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email: BrazzavilleHRjobs@state.gov

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU
Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville, 1724 Ter, rue Albert MAMPIRI,
Quartier Batignolles, Arrondissement IV Moungali / Tél.: 05 548-65-12/06 654-48-05
E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com / REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE CONGOLAISE DE COOPERATION ECONOMIQUE ET TECHNOLOGIQUE
En abrégé «S.C.C.E.T.»
SOCIETE ANONYME
Au Capital de 10.000.000 F. CFA / Siège Social: Brazzaville, 01, Impasse Chaminade, Quartier Centre-ville, Arrondissement III Poto-Poto / RCCM N° CG/BZV/18 B 7351

AVIS DE MODIFICATION

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SOCIETE CONGOLAISE DE COOPERATION ECONOMIQUE ET TECHNOLOGIQUE, en abrégé «S.C.C.E.T.», reçu par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, en date à Brazzaville du 29 Août 2018 et dûment enregistré aux Domaines et Timbres de la recette de Talangaï, sous le Folio 1523/1, n° 310, n° 1882, l'Actionnaire Unique a pris les décisions suivantes:
-Agrément de la Cession de quatre cent quatre-vingt-dix (490) Actions de dix mille (10.000) Francs CFA chacune au profit de la REPUBLIQUE DU CONGO;
-Monsieur JIANG FUMING, de nationalité Chinoise, a été nommé ADMINISTRATEUR GENERAL de la Société pour l'exercice de deux (02) années renouvelables par tacite reconduction, en remplacement de Monsieur IWANDZA Henri Krishnat.
Compte tenu de l'importance des changements apportés au cours de cette Assemblée Générale Extraordinaire, l'Actionnaire Unique a décidé de la refonte complète des Statuts en conséquence.
Les actes et pièces relatifs au présent Avis ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le numéro 19 DA 135 du 04/04/2019, conformément à la Loi, puis mention modificative a été prise au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

Pour insertion,

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, Notaire.

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE
ANNONCE NUMERO 019-011

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE:
AGENT APPROVISIONNEMENT
Grade - FSN-07
Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 10 Mai 2019
DATE DE CLOTURE: 24 Mai 2019

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un Agent Approvisionnement ayant une licence en gestion des affaires ou logistique, une excellente connaissance de la langue anglaise et française ainsi que trois (3) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'approvisionnement, de l'administration des conditions contractuelles, de la négociation et de la passation des marchés, de la modification des contrats et de la surveillance du rendement des entrepreneurs.

Sous la hiérarchie directe du superviseur de la section, le/la titulaire du poste sera responsable des achats de biens et services au niveau local et étranger.
Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/
Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants:
06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133
Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville–Boulevard Denis Sassou N'Guesso
N°: 70-83 sections D
(Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email: BrazzavilleHRjobs@state.gov

Merci pour votre intérêt.
Bonne chance!

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

Une agence flambant neuf à Oyo

Le président de la République Denis Sassou-Nguesso a officiellement lancé le 13 mai dernier les activités de la nouvelle agence de la BEAC Oyo (département de la Cuvette). En présence du Gouverneur de cette institution sous régionale Abbas Mahamat Tolli. C'était au cours d'une cérémonie marquée par la décoration aux ordres nationaux de quelques cadres issus du secteur financier national et international, parmi lesquels le ministre congolais des Finances et du budget, Calixte Nganongo. Ce, devant les membres du Gouvernement, les parlementaires et bien d'autres personnalités civilo-militaires.

Le président Sassou-Nguesso visitant les bureaux de la nouvelle agence

C'est au rythme des sonorités folkloriques de la contrée et après le rituel de sollicitation de la bénédiction des mânes que le chef de l'Etat a coupé le ruban symbolique, inaugurant par ce geste traditionnel l'agence BEAC Oyo. L'édifice, faisant face à la Route nationale n°2 est une structure de haute facture composée d'un bâtiment principal, d'un bâtiment technique et d'une villa destinée au directeur d'agence.

Déployé sur 22 mètres de hauteur, le bâtiment principal de quatre niveaux offre une vue panoramique sur l'hôpital Edith Lucie Bongo Ondimba et sur la majeure partie de la ville et ses environs. Grace à sa façade principale nantie de deux volumes de verre, formant un cristal émergeant d'un bloc de pierre, le centre de la BEAC Oyo définit une esthétique à la fois résolument contemporaine et en même temps capable d'imposer l'image et la stature d'une institution majeure.

Ayant transfiguré la physionomie de la commune d'Oyo déjà en pleine mutation et enrichi son patrimoine, cette agence est pour le maire de la ville, Gaston Yoka, un autre maillon fort pour le décollage économique de sa collectivité. Puisque sa situation géographique, à l'intersection d'un système de transport multimodal en l'occurrence un aéroport, un port autonome et une route nationale, lui confère le statut de carrefour commercial de principaux produits de base non seulement de la partie nord du pays, mais également en provenance des pays voisins (le Gabon, la Centrafrique, la RD Congo et le Cameroun).

Les officiels posant pour la postérité

Se félicitant de l'extension de la banque des banques dans l'arrière-pays, le ministre Calixte Nganongo a souligné qu'elle demeure un puissant catalyseur pour l'installation d'un micro système financier moderne et un accélérateur de l'inclusion financière surtout avec la mise en place prochaine de la zone économique spéciale Ollombo-Oyo, avec son potentiel agro-industriel conséquent. Aussi souhaite-t-il *«que l'implantation de la BEAC soit un moyen pour convaincre les investisseurs nationaux et étrangers encore hésitant à miser sur ces pôles de croissance et de diversification économique dont les potentialités sont énormes».*

Le Gouverneur de la BEAC a estimé pour sa part que la sous-région enregistre depuis 2018 des tendances économiques favorables après les deux années de récession, et elles devraient se poursuivre cette année. Il a, en outre, indiqué que le plan de redressement national mis en place par le Gouvernement intègre parfaitement la stratégie communautaire de redressement économique et financier. Ce qui se traduirait par un retour de la croissance grâce aux performances des secteurs pétrolier et non-pétrolier, lesquels ont enregistré une bonne stabilisation, contrairement aux années antérieures. Bref, attendant une finalisation de l'accord avec l'institution de Bretton Woods, le Congo est déjà en train d'améliorer son cadre macroéconomique, a reconnu le Gouverneur.

Par ailleurs, une dizaine de cadres de la BEAC et d'autres institutions financières nationales et internationales ont été décorés aux ordres nationaux par le président de la République. *«Je ressens beaucoup de gratitude et de fierté. Ce n'est pas toujours évident que le Chef de l'Etat vous fasse cet honneur de vous décorer devant tant de monde. C'est impressionnant. J'en profite pour remercier le Chef de l'Etat et les autorités de la BEAC»,* s'est réjouie Mireille Ewengue, une des cadres de cette institution.

En dehors de la direction nationale de Brazzaville, la BEAC compte désormais trois agences dans le pays : Pointe-Noire, Ouesso (Sangha) et Oyo, dans la Cuvette. Cette dernière devient la 23e représentation de cette institution d'émission.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Parlement

Les parlementaires s'apprêtent à ratifier l'accord complémentaire sur la restructuration de la dette sino-congolaise

Les deux chambres du Parlement congolais ont procédé le 14 mai 2019 à l'ouverture de leur 2e et 3e session extraordinaire pour examiner et adopter le projet de loi autorisant la ratification de l'accord complémentaire sur la restructuration de la dette du Congo envers la Chine, conclu le 29 avril 2019 à Pékin. Les travaux ont été présidés à l'Assemblée nationale par Isidore Mvouba, et au Sénat, par Pierre Ngolo. L'accord complémentaire est un instrument juridico-financier de 9 articles, signé par Peng Hao pour le compte de *«the import-export bank of China»* et Calixte Nganongo, ministre des Finances et du budget.

Les parlementaires

De cet accord, il ressort que l'emprunteur et le prêteur ont conclu des contrats de crédit acheteur concernant 8 projets, à savoir: le projet de construction de l'unité d'eau potable de Djiri, signé le 27 mars 2010, le projet de construction des réservoirs et pose du réseau de distribution d'eau potable, signé le 27 mars 2010, le projet d'aménagement et de bitumage de la route Pointe-Noire-Brazzaville, tronçon Dolisie-Brazzaville, long de 415km, signé le 27 juillet 2011, le projet du barrage hydro-électrique de Liouesso, signé le 29 mars 2013, le projet du centre commercial à Brazzaville, signé le 12 mars 2014, le projet de construction des logements sociaux à Mpila, signé le 18 avril 2014, le projet de construction de la zone commerciale de Mpila à Brazzaville, signé le 12 juin 2014 et le projet de construction du mémorial de Mpila, signé le 12 juin 2014.

Au terme de ces contrats, le prêteur a accepté de mettre à la disposition de l'emprunteur des facilités, dans les termes et conditions contenus dans ces contrats. Le Congo voulant rendre sa dette soutenable en vue de rétablir ses équilibres macro-économiques à moyen terme, a exprimé sa volonté de la restructurer. En contrepartie, le prêteur a accepté à travers cet accord d'ajuster le calendrier de remboursement des 8 crédits pour alléger la pression de sa dette envers l'emprunteur.

A vrai dire, cet accord constitue un volet qui intègre les discussions avec le FMI en vue de la conclusion d'un programme soutenu par une facilité élargie de crédit. La durée de la facilité pour chaque contrat de crédit est prolongée de 15 ans. L'emprunteur s'est engagé à rembourser de l'année 2019 à 2021 environ un tiers du solde total dû au 31 mars 2019 au titre de tous les crédits entre le prêteur et l'emprunteur.

Pour Isidore Mvouba, la signature de cet accord est une très belle occurrence qui ouvre des perspectives enthousiasmantes. *«Au terme de longues négociations avec la Chine, le Gouvernement a pu obtenir de ce pays, le rééchelonnement de sa dette. Nous sommes quasiment au bout tunnel. La ratification de l'accord complémentaire sur la restructuration de la dette du pays devrait nous permettre de conclure, d'ici là, les discussions entamées avec le FMI voici bientôt deux ans, afin d'obtenir une facilité élargie de crédits»*, a expliqué le président de l'Assemblée nationale.

Il a néanmoins reconnu que le programme avec le FMI n'est pas une fin en soi. Isidore Mvouba a estimé que le processus de conclusion d'un accord avec le FMI est un challenge à gagner. *«Il est heureux de constater que le Congo amorce ici, l'un des derniers virages de sa sortie de l'abime de la crise. L'horizon s'éclaircit, mais nous ne sommes pas au bout de nos peines. Nous pourrons nous réjouir pleinement qu'après avoir signé avec le FMI, un accord, à proprement parler, de facilité élargie de crédit».*

Pour sa part, Pierre Ngolo a salué la signature de cet accord qui représente, selon lui, une étape décisive vers le rétablissement de la viabilité de la dette du Congo. Et *«augure des perspectives intéressantes quant à la suite des négociations avec nos partenaires financiers, notamment*

(Suite en page 4)

Editorial

Chrétiens en danger?

Tout se passe comme si était en marche sur notre Continent une véritable machine à broyer du chrétien. Deux attaques contre des Eglises et des chrétiens en prière au Burkina Faso, c'est du jamais vu ! Autant les trois voisins plus ou moins immédiats, le Mali, le Niger et le Nigéria sont régulièrement visés par des attaques de type djihadiste, autant le Burkina Faso était jusqu'ici relativement épargné par les attaques de haine contre les chrétiens.

Ce qui arrive à ce pays est donc une chose inouïe, incompréhensible. Le Burkina Faso a toujours donné l'image d'un pays où les communautés religieuses vivaient en bonne intelligence. Ces dernières années, il a déploré des confrontations sur des bases ethniques ou sociales, mais en général la composante chrétienne vivait en paix à côté de la communauté musulmane. L'une et l'autre ne sont d'ailleurs pas d'installation récente ou artificielle.

D'où une inquiétude du Pape, dimanche à Rome. D'où une interrogation de l'opinion chrétienne africaine aussi: que nous arrive-t-il et pourquoi ? En janvier 2015, les manifestations contre les caricatures du journal français Charlie Hebdo s'étaient traduites au Niger par le saccage de lieux de cultes chrétiens et des assassinats (comme si ce journal avait été ou catholique, ou nigérien !). Les structures ne se relèvent que difficilement de la razzia dont elles avaient été victimes alors.

Si l'on ajoute à cela les exactions contre les prêtres et les fidèles chrétiens au Nigéria, alors que nous ne nous sommes pas encore remis des émotions suscitées par l'attaque simultanée de deux églises au Pakistan le jour de Pâques… Si l'on y ajoute aussi les vexations subies par les coptes en Egypte, on a du mal à imaginer que tout cela arrive fortuitement.

Dans notre propre sous-région, la République centrafricaine a failli basculer dans les affrontements des communautés sur des bases religieuses. Il n'est d'ailleurs pas dit que soyons sortis de l'œil de ce cyclone-là. De sorte que nous ne devons pas cesser de prôner le dialogue des croyants auquel le Pape François tient tant. Il ne s'agit pas d'un geste de lâcheté, ou d'un geste mécanique, mais de la conviction que se faire la guerre quand on est croyant, c'est insulter Celui au nom de qui on dit agir : Dieu !

Albert S. MIANZOUKOUTA

Port autonome de Pointe-Noire

L'UE et l'AFD s'engagent à renforcer la compétitivité et la gestion environnementale des infrastructures

Dans le cadre du programme d'extension et de modernisation des infrastructures du PAPN et d'appui à la gestion des ressources halieutiques, deux conventions d'un montant de 29,3 millions d'euros en dons ont été signées à Brazzaville, le 15 mai 2019 par Calixte Nganongo, ministre des Finances, et Lionel Cafferini, directeur de l'Agence française de développement (AFD), d'une part, et Séraphin Bhalat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire et le directeur de l'AFD, d'autre part. La cérémonie s'est déroulée en présence de Fidèle Dimou, ministre des Transports, Bertrand Cochery, ambassadeur de France au Congo, et Claude Bochu, chef de la délégation adjoint de l'Union européenne (UE) en République du Congo.

Pour faire face à la croissance de ses activités et répondre à la demande de ses principaux clients que sont les armateurs, le Port autonome de Pointe-Noire s'est lancé dès 2015 dans la réalisation des études de faisabilité technique, économique, financière et environnementale de la phase d'urgence de son dernier plan directeur de développement.

Le schéma d'aménagement prévu pour cette phase d'urgence a mis en évidence la nécessité de délocaliser les activités de la pêche industrielle afin d'optimiser l'utilisation des quais du Port de commerce dans le bassin portuaire.

Face à cette difficulté, le PAPN a sollicité et obtenu de la Commission européenne via l'AFD, une subvention au titre de la facilité d'investissement pour l'Afrique, pour sa réalisation. La principale composante de ce projet avait fait, en août 2018, l'objet de signature d'une convention de crédit d'un montant de 70 millions d'euros entre l'AFD et le PAPN.

Par contre, les deux conventions de financement de 29,3 millions d'euros, signées le 25 mai dernier, visent à répondre à quatre objectifs: étendre et moderniser les infrastructures portuaires destinées au transport de marchandises vrac et conventionnel avec la construction de trois nouveaux quais d'environ 1000 mètres linéaires; améliorer les conditions de pêche avec la construction d'un nouveau port de pêche industriel, la protection de la zone de débarquement de la pêche artisanale, de contrôle et de surveillance indispensables à une gestion durable des ressources halieutiques; accélérer les procédures portuaires et le temps de traitement des marchandises; renforcer la gestion environnementale du PAPN, afin de la rendre conforme aux standards internationaux, notamment en matière de gestion des déchets, des matières dangereuses et des pollutions aux hydrocarbures.

Les délais de réalisation du projet sont de 18 mois pour le port de pêche, de 30 mois pour les infrastructures du port de commerce et de 36 mois maximum pour les prestations d'appui, soit 4 ans. Quant aux coûts, ils sont de 70 millions d'euros pour les travaux d'infrastructures du port du commerce (prêt de l'AFD), 24,5 millions d'euros pour la construction du port de pêche industriel et du brise lame, prestations environnementales et prestations sur les procédures portuaires (Subvention UE) et 4,6 millions d'euros pour la gestion durable des ressources halieutiques. Le coût global du projet est estimé à 133 millions d'euros dont 33 millions d'euros proviendront du PAPN.

Le ministre Calixte Nganongo et Lionel Cafferini

Séraphin Bhalat et Lionel Cafferini

Pour Jean Claude Membo, directeur de l'équipement et des infrastructures au PAPN, la mise en œuvre du projet permettra au Port autonome de Pointe-Noire de retrouver une capacité d'accueil du trafic vrac et conventionnel en cohérence avec ses perspectives de trafic et de gagner en compétitivité.

En vue de s'arrimer au contexte actuel de transport et de gestion de port, Séraphin Bhalat a fait savoir que le PAPN n'avait d'autres choix que de l'engager dans une dynamique de développement et de modernisation de ses infrastructures avec la mise en œuvre du programme d'urgence de développement du PAPN.

Le chef de la délégation adjoint de l'Union européenne a, quant à lui, rappelé que ce programme s'inscrit dans la lignée de l'appui plus global qu'apporte son institution au renforcement de l'intégration régionale et au développement économique de la sous-région. *«Conforter la position du port de Pointe-Noire n'aurait pas de sens sans le développement du système de transport multimodal y afférent, alliant dessertes ferroviaires, fluviales et routières»*, a suggéré Claude Bochu.

C'est dans cette optique, a-t-il poursuivi, que l'Union européenne a choisi une approche multiforme associant le présent appui à d'autres projets tels que l'appui à la navigation du fleuve Congo, l'installation de nouvelles grues pour le port de Brazzaville ou encore la réhabilitation de la route Kinkala à Mindouli, *«pour laquelle nous ne pouvons que rappeler aux autorités l'urgence et l'intérêt économique de finaliser les travaux avant que les dégradations ne deviennent irrécupérables»*.

Prenant la parole, Bertrand Cochery a estimé que la signature des deux conventions était un événement stratégique dans l'histoire non seulement du développement du PAPN, des relations entre l'AFD et le Congo, mais plus encore pour le Congo lui-même à quelques semaines de la conclusion finale de la dernière étape des négociations avec le FMI.

Concluant la cérémonie, le ministre Calixte Nganongo a indiqué que ces deux conventions constituent, non seulement une étape importante dans le processus de croissance et de développement du Congo, mais également une étape décisive dans la lutte contre la pauvreté.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COMMUNIQUE

Les familles MAVOUENZELA MAZELOT, KODIAT et KANZA, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fils, frère et père, Jean Gilbert MAVOUENZELA MAZELOT «Jimmy», survenu le 10 mai 2019, au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°22, rue Jean Gilbert Mazelot, quartier Mayanga (ex-arrêt Soudure), arrondissement 8 Madibou.

Le programme des obsèques qui auront lieu le mardi 21 mai 2019 se présente comme suit :

-9h : levée du corps à la morgue municipale ;

-10h30 : recueillement au domicile du défunt ;

-12h : messe de requiem en la paroisse Saint Pie X de l'OMS ;

-14h : départ pour le village Bitala (Mpika Mbama), district de Goma Tsé-Tsé.

-15h30 : inhumation au cimetière familia.

17h30 : retour à Brazzaville.

(Suite de la page 3)

le FMI et la banque mondiale», a déclaré Pierre Ngolo.

En outre, il a salué le renforcement de la position budgétaire du pays, avec un solde budgétaire global, passé d'un déficit de 7,4% du PIB en 2017 à un excédent de 6,8 en 2018. *«Il sont le fruit de gros efforts consentis par les travailleurs et l'ensemble du peuple congolais dont l'esprit de sacrifices est incontestable»*, a-t-il reconnu.

La Cour suprême, après examen des finalités de l'accord complémentaire est d'avis, que celui-ci n'encourt aucun grief au regard notamment de la Constitution, la République du Congo, Etat souverain, ayant la capacité pleine et entière de rechercher toutes les facilités auprès du prêteur pour rendre soutenable sa dette et poursuivre ses discussions avec le FMI en vue d'une facilité élargie de crédit.

A noter que les taux d'intérêt applicable aux crédits pour chaque période d'intérêt varient de 1,5% à 2% par an.

Cyr Armel YABBAT-NGO

MINOTERIE DU CONGO S.A

«MINOCO»
Société Anonyme avec Conseil d'administration
Au capital de 3.200.000.000 Francs CFA
Siège social: Moulin, Port Autonome de Pointe-Noire,
B.P.: 871, Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M.: CG/PNR/10 B 1329

1. Aux termes du procès-verbal du Conseil d'administration en date, au Kansas (Etats-Unis d'Amérique), du 16 novembre 2018, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 29 avril 2019, sous le n°3281, folio 78/36, les Administrateurs de la société ont notamment décidé de:

- Prendre acte de la démission de Monsieur Yves JEHANNO de son mandat d'administrateur et de ses fonctions de Directeur Général Adjoint, à compter du 30 septembre 2018 ;
- Coopter Monsieur Bryant SCHOENHERR, en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Yves JEHANNO, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Nommer Monsieur Bryant SCHOENHERR en qualité de Directeur Général Adjoint, en remplacement de Monsieur Yves JEHANNO, démissionnaire, pour la durée du mandat du Directeur Général;

2. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire annuelle en date, au Kansas (Etats-Unis d'Amérique), du 31 décembre 2018, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 29 avril 2019, sous le n°3283, folio 78/38, les Actionnaires de la société ont notamment décidé de ratifier la nomination de Monsieur Bryant SCHOENHERR, en qualité d'administrateur, faite à titre provisoire par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 16 novembre 2018, en remplacement de Monsieur Yves JEHANNO, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Dépôt desdits actes a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Pour avis,
Le Conseil d'Administration.

Conseil départemental du Kouilou

Une conférence économique en perspective

Les Conseillers départementaux du Kouilou sont réunis en session ordinaire administrative depuis le 7 mai 2019 à Loango, sous l'autorité de leur président, Alexandre Mabiala. Ces élus locaux examinent une douzaine d'affaires, en majorité relatives à l'établissement des relations de partenariat avec diverses structures qui les accompagneront dans la tenue de la conférence économique du Kouilou en programmation.

Les conseillers départementaux autour de leur président et du Préfet du kouiou

Après la bataille de la mobilisation des ressources financières et celle de la mise en place des infrastructures d'accueil, l'Assemblée locale du département du Kouilou s'est engagée à asseoir sa gouvernance. C'est ce à quoi devraient aboutir les assises de la session ordinaire du Conseil départemental en cours. Avec comme toile de fond la gestion transversale des questions scolaires, de santé, de sport, de culture, d'agropastorale et aussi d'entretien du réseau routier départemental. Il s'agit, a dit Alexandre Mabiala, *«du renforcement de la gouvernance politique, économique et administrative au sein de notre assemblée locale, à travers la formulation claire et experte des politiques multisectorielles, par la signature des conventions de partenariats avec des acteurs non étatiques, rompus aux questions de développement».*

Parmi les partenaires visés, le Groupe IBIS, l'Association jeunesse et développement, le Programme enfant, eau, hygiène et assainissement en milieu rural, etc. Une fois les conventions signées, ces partenaires devraient accompagner le Conseil départemental dans l'organisation et la tenue de la conférence économique du Kouilou. Qui élaborera les programmes et la mise en œuvre de différents projets.

La date de la conférence économique n'a pas été annoncée, mais sa tenue a été saluée avec acclamation par les participants, signe d'une approbation générale pour une initiative attendue.

Du discours inaugural du président du Conseil, on retiendra son invite solennelle à tous les détenteurs des terres coutumières à se conformer à la loi sur l'occupation et l'acquisition des terres. Entendu que le 12 avril 2019, lors de la session de la Commission nationale de reconnaissance des terres coutumières au Kouilou, trois familles seulement y avaient participé. Les familles qui revendiquent la détention des terres coutumières au Kouilou sont donc priées de déposer en urgence leur dossier auprès du directeur départemental du cadastre.

Enfin, en marge de la cérémonie d'ouverture de cette sixième session, les élus locaux ont été invités au dépôt d'une gerbe de fleurs au pied de la stèle érigée sur le site d'embarquement des esclaves sur la baie de Loango. Suivi d'une marche silencieuse sur la route des esclaves. Un devoir de mémoire. A ce propos, il s'est tenu du 2 au 4 mai 2019 à Pointe-Noire, le Colloque de Loango : histoire et héritage. Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.

Jean BANZOUZI MALONGA

Université

Hommage international aux Pr Samba-Kimbata et Mengho

Coordonnatrice de la formation doctorale de géographie, Mme Yolande Berton Ofoueme a initié du 15 jusqu'au 17 mai 2019, un colloque international sur le thème *«Dynamiques territoriales, sociales et changement climatique en Afrique»*. Pour rendre hommage aux professeurs Marie-Joseph Samba Kimbata et Bonaventure Maurice Mengho, après 46 et 49 ans de carrière professionnelle sans discontinuer.

Bonaventure Maurice Mengho et Marie-Joseph Samba Kimbata

Les participants venus du Benin, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la RCA et du Congo ont plnché sur plusieurs thématiques, à savoir: l'Agriculture pluviale à Loudima: procédures de détection des périodes probables des semis; incidences socio-économiques des migrations rurales dans la commune de Tchaourou (Nord Bénin); le tronçon routier Pointe-Noire-Dolisie: un facteur de dynamisation des activités socio-économiques dans la ville de Dolisie; Patrimoines touristiques à Boali en Centrafrique et amélioration du niveau de vie de la population, etc.

La reconnaissance

Avant le discours d'ouverture du colloque du recteur Jean Rosaire Ibara, l'assistance a eu droit à la procession en toge des enseignants et des deux professeurs, Marie Joseph Samba Kimbata et Bonaventure Maurice Mengho, puis aux témoignages.

Dans son allocution, Mme Yolande Berton Ofouemé, présidente du Comité d'organisation absente du pays, a bien voulu communier avec les participants à travers un message vidéo, dans lequel elle a remercié les participants venus de l'étranger et les membres du comité d'organisation, avant de rendre hommage aux deux professeurs.

De son côté, Dieudonné Tsokini, doyen de la Faculté des lettres, a dressé le tableau de sa faculté, particulièrement du département de géographie. *«Cette rencontre se tient deux semaines après celle organisée par la formation doctorale de philosophie et celle initiée par le Centre de recherches en linguistique et langue orale prévue du 17 au 19 mai à Brazzaville. Incontestablement cela est bien le signe de la vitalité scientifique de notre faculté…»* a-t-il déclaré.

Les deux professeurs autour du recteur Jean Rosaire Ibara

Des témoignages ont été portés par cinq personnalités académiques dont deux femmes et trois hommes sur les deux professeurs. Ils ont tous reconnu le savoir-faire, la rigueur, l'amour de transmission du savoir, la disponibilité et l'humilité de ces professeurs.

Les évocations des professeurs

Les deux professeurs ont rendu témoignage. En lieu et place de sa vie universitaire, Marie Joseph Samba Kimbata, recruté à l'Université en 1973, a jugé bon de renseigner l'assistance de la genèse du département de géographie.

Pour sa part, le Pr Bonaventure Maurice Mengho a débuté son évocation par un sentiment de regret. *«Après 49 ans d'enseignement actif, après avoir formé tant des cadres, la nation n'a jamais reconnu les services que je lui ai rendus. Peut-être le fera-t-elle à titre posthume pour faire plaisir à ceux qui seront encore en vie»,* a-t-il dit, tout en remerciant Mme Yolande Berton Efouemé pour l'initiative.

Après avoir revu tous les carnets de ses étudiants, Bonaventure Maurice Mengho s'est rendu compte qu'il a enseigné 1886 étudiants au Congo et environ 4000 élèves et étudiants aussi bien au Congo qu'à l'étranger. Contrairement à son collègue, il a d'abord débuté sa carrière comme enseignant de lycée, avant de rejoindre l'Université Marien Ngouabi en 1977.

Ouvrant les travaux de ce colloque, Jean Rosaire Ibara, recteur de l'Université Marien Ngouabi, a salué toute l'action qui a été menée autour de ces 30 dernières années au département de géographie. Il a reconnu aussi le rôle joué dans la vie de ce département par les deux professeurs.

KAUD

Coup d'oeil en biais

Corruption: la liste noire

Selon le dernier classement de l'organisation Transparency international publié au début de cette année, plusieurs pays sont aujourd'hui «très corrompus». Parmi lesquels le Congo qui, en Afrique centrale, est après la Guinée Equatoriale, le pays le plus fortement corrompu de la sous-région. Il se classe 161e sur 180 pays, avec une note très faible: 19/100, tandis que la Guinée Equatoriale est 172e, avec une note de 16/100. Les pays peu corrompus d'Afrique centrale sont le Gabon et l'Angola (31/100, 124e), suivis de la RCA (26/100, 149e), du Tchad (26/100, 149e), du Cameroun (25/100, 152e), de la RDC (20/100, 161e). Dans ce classement, Transparency international a attribué à chaque pays un score allant de zéro (fortement corrompu) à 100 (très peu corrompu).

Qui voudrait la peau de Digne Elvis Tsalissan Okombi?

Depuis quelques semaines, des fuites de notes confidentielles font la ''Une'' des réseaux sociaux. Principale cible: le fondateur de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), parti du centre soutenant le président Denis Sassou Nguesso. Ses adversaires lui font le procès d'avoir pris *«des contacts avec la diaspora proche de l'opposition dans la perspective de la présidentielle de 2021»*. Dans une interview accordée à notre confrère Le Patriote (n°528 du 13 mai), Digne Elvis Tsalissan affirme: *«Il y a des cadres au pouvoir qui passent le plus clair de leur temps à déstabiliser des hommes qui travaillent pour le président.»* Et d'ajouter: *«Leur objectif est de me pousser à la faute, croyant que je vais mal parler du président. C'est raté»*. Selon des sources assez bien informées, *«d'autres dossiers risquent de sortir et pourraient le fragiliser pour de bon».* Règlement de compte?

Cette Force montante du PCT qui sent toujours la poudre

Lors de la réunion du 8 mai dernier, Ferdinand Sabaye, le monsieur Jeunesse du Parti congolais du travail (PCT), avait réussi à ramener à la raison les dissidents de la Force montante congolaise (FMC) qui exigeaient le départ de leur premier secrétaire Juste Bernadin Gavet. Mais les dissidents, qui avaient adopté le communiqué final publié au terme de la rencontre, ont tourné casaque. Samedi 11 mai, ils l'ont dénoncé, sans autre forme de procès, arguant que la date de la session extraordinaire au cours de laquelle seront renouvelées les instances de la structure n'a pas été indiquée.

Une patrouille policière dérape à Brazzaville: deux blessés et un local incendié

Vendredi 10 mai dernier à Talangaï (l'arrondissement 6 de Brazzaville), quatre policiers du poste avancé d'Ibaliko, dont deux auxiliaires, étaient en patrouille. Leur opération a mal tourné dans une rue, où ils se sont retrouvés aux prises avec des fumeurs de chanvre et des dealers. Un auxiliaire de police manquant de maîtrise a tiré sur un bandit muni d'une arme blanche, qui les menaçait. Ce dernier s'est blessé à la cuisse. La population s'est alors attaquée aux policiers et a incendié leur local. Un policier, bien que blessé à la tête, a été interpellé, un autre ayant pris la fuite est activement recherché par le procureur de la République. Cet incident pose de nouveau le problème de l'utilisation des auxiliaires qui avait été formellement interdite.

L'avenue Bouéta Mbongo coupée par un grand nid-de-poule

Parmi les avenues de Brazzaville qui sont devenues de véritables lacs, tant leur dégradation donne le vertige, il y a l'avenue Bouéta Mbongo, à la lisière des arrondissements 4 Moungali et 5 Ouenzé. La circulation automobile est perturbée, à la hauteur de la rue Banga, où un gigantesque nid-de-poule recueille l'eau en provenance de la rivière Madoukou et des parcelles voisines. En attendant des jours meilleurs, avec l'opération «Brazza 100 jours: redonnons le sourire à notre ville-capitale», les conducteurs de bus et des taxis qui se trouvent d'un côté de l'avenue ont du mal à accéder à l'autre côté.

Des douaniers virés au Beach de Brazzaville

Une fois n'est pas coutume, le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, a tapé du poing sur la table après avoir été saisi d'une affaire d'évasion de recettes dont se seraient rendu coupables deux cadres des douanes en poste au Beach de Brazzaville. Ils auraient volontairement laissé passer des produits pharmaceutiques frappés d'interdiction d'entrée au Congo, en provenance de Kinshasa. Il les a virés sans autre forme de procès en promettant, dit-on, de les traduire prochainement en justice. Beaucoup n'en croiraient pas évidemment leurs oreilles. Ils attendent de voir, dans un pays où «l'impunité est érigée en règle de gestion des affaires publiques.», commente l'homme de la rue.

5e édition du forum «Investir pour l'Afrique» à Brazzaville

S'accorder sur les thèmes et les moyens qui conviennent pour réussir l'événement

Le 5e forum *«Investir pour l'Afrique»* (IAF) se déroulera à Brazzaville du 10 au 12 septembre 2019. Prélude à ce grand événement qui rassemblera le gotha du monde économique de la planète en terre congolaise, le comité d'organisation a tenu sa première réunion, mardi 14 mai dernier à Brazzaville, sous l'égide de son président Jean Jacques Bouya, ministre de l'aménagement du territoire et des grands travaux. Celui-ci était assisté des ministres Calixte Nganongo et Ingrid Olga G. Ebouka Babackas, respectivement, en charge des Finances et du budget, premier vice-président, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, deuxième vice-présidente du comité d'organisation. Ont entre autres pris part à l'entrevue: Mme Korotoumou Ouattara, représentante résidente de la Banque mondiale au Congo et une importante délégation chinoise conduite par son ambassadeur près la République du Congo M. Ma Fulin. Cette rencontre tripartite a planché sur l'examen des thèmes à développer pendant cet événement et les moyens qui conviennent pour le réussir, selon un expert.

Pendant la réunion

L'espoir de la République du Congo est grand et centré sur la diversification de son économie. En s'employant à accueillir un événement de haute facture économique, le pays entend redorer son blason terni par la déchéance de sa note doing business. Le Congo stagne à la 180e place mondiale. De 39,47 sur cent points en 2018, il n'a pu obtenir que 39,83 en 2019. D'où pour la représentante de la Banque mondiale au Congo, il sied de mettre au cœur de l'événement le partenariat public-privé en misant fortement sur l'amélioration du climat des affaires. Il faut, pour cela, encourager l'entrepreneuriat local, mais surtout attirer l'investissement externe estime Mme Korotoumou Ouattara. Grâce à ce 5e forum qui sera en grande partie financé par les partenaires chinois, les organisateurs ont convenu d'intéresser les hommes d'affaires à investir au Congo. Et pour la représentante de la Banque mondiale, *«le Congo est une terre où on peut investir et faire des affaires»*.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Télécom

Nouvelle offre d'accès à internet à haut débit

Grâce à son partenariat avec Konnect Africa, initiative de l'opérateur de satellite Eutelsat, Rura communications se lance dorénavant dans les télécommunications avec la fourniture des services d'accès à internet haut débit. L'annonce a été faite par sa directrice générale Claudia Nzimbou, aucours d'une conférence de presse le 9 mai dernier à Brazzaville, en présence de la vice-présidente de Eutelsat, Béatrice Beau.

Pendant la conférence de presse

Nantie des technologies satellitaires de son partenaire, Rura communications cible les zones non desservies par l'internet mobile au Congo, en l'occurrence l'espace rural. Avec un taux de pénétration de la téléphonie mobile de 99, 3 %, la couverture internet au Congo reste cantonnée dans la sphère urbaine et semi-urbaine.

Rura communications entend offrir aux populations rurales une solution haut débit qui jusqu'ici n'est accessible qu'en ville. Les clients bénéficieront ainsi d'une connectivité sûre fournie par le troisième fournisseur mondial Eutelsat, implantée en Europe.

Avec des vues sur l'espace rural, Rura communications espère contribuer efficacement à la réduction de la fracture numérique et au développement des secteurs clés, moteurs du développement, tels celui de la santé, de l'éducation ou de l'agriculture. Pour ce faire, l'entreprise table sur des atouts majeurs de ses produits notamment l'accessibilité (en zones urbaines comme rurales), la rapidité, la fiabilité, la simplicité et surtout des prix abordables.

La gamme des produits est constituée de huit offres d'accès internet pour les particuliers et les professionnels. Konnect home, l'offre résidentielle, offre une connectivité allant de 5 à 30 gigas tandis que la konnect pro se situe entre 50 et 500 Go.

L'expertise de Rura communications se déploie également à travers une gamme de services complémentaires dans des activités de conseil, d'étude, de distribution, de gestion du contenu, d'intégration Systèmes & réseaux ainsi que de planning et de gestion de réseau.

Espérancia MBOSSA-OKANDZE

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Etat des lieux du département de la Cuvette-Ouest

Apporter plus en matière d'innovation en mettant à contribution les nouvelles idées

La ville d'Ewo abrite, du 8 au 17 mai 2019, la 2e session ordinaire dite administrative du Conseil départemental de la Cuvette-Ouest. Saisissant cette occasion, Edouard Denis Okouya, préfet, a présenté l'état des lieux de son département vendredi 10 mai 2019, devant les conseillers réunis en session. C'était en présence de Richard Eyeni, président du Conseil départemental, Simplice Kanza, maire de la ville d'Ewo, et Lucien Mouabiko, préfet, directeur général de la Fonction publique territoriale de Brazzaville.

Edouard Denis Okouya

Dans son exposé, Edouard Denis Okouya a déploré les conditions dans lesquelles vit la population de son département confrontée au mauvais état des routes, bacs-ponts et ouvrages de franchissement; aux problèmes de santé, de l'école, d'eau, d'électricité, de chômage, de sécurité, des transports et autres.

Des routes, bacs, ponts et ouvrage de franchissement en mauvais état

Le réseau routier, facteur de développement économique d'un pays, est assez étoffé dans la Cuvette-Ouest.Il couvre 1672 Km auxquels se greffent bacs, ponts et quelques ouvrages de franchissement. Le tronçon Boundji-Ewo dont la section de 25 Km non-bitumée entre Boundji et le village Tsongo se situe dans la Cuvette, car la Cuvette-Ouest commence après le village Tsongo, notamment à la jonction du pont. Elle rend difficiles les transactions entre le chef-lieu du département, Ewo, et le département de la Cuvette (par Boundji). L'envahissement de la chaussée par la végétation réduit la visibilité des usagers et constitue un danger permanent sur la route Makoua-Etoumbi.

Non seulement très faibles en pourcentage, mais aussi très dégradées dans l'ensemble, à cause du manque d'entretien, les routes latéritées méritent une attention particulière de la part des pouvoirs publics. La section Kemvouo-mo-Ngoko-Owando n'offre presque plus de possibilités de circulation. De même, la section Ewo-Enkeya, latéritée, et Enkeya-Okeka, sur la route Ewo-Talas-Palabaka-Etoumbi dont 86 Km non-lateritées, sont devenues inaccessibles. La route nationale 13 (RN13) Kéllé-Etoumbi, longue de 65 Km, attend jusqu'à ce jour son bitumage.

A propos des bacs, la Cuvette-Ouest en compte deux, situés respectivement à Etoumbi, sur la rivière Likouala-Mossaka et à Okoyo, sur la rivière Dziélé. Celui d'Etoumbi, reliant le district de Mbomo au reste du département, a coulé depuis le 3 août 2018. Les efforts du Gouvernement se poursuivent pour le retirer des profondeurs des eaux de la rivière Likouala-Mossaka.

La Cuvette-Ouest compte 28 ponts définitifs, dix-sept semi-définitifs et cent vingt-huit en bille. Les ponts définitifs, comme les semis définitifs, résultent, pour la plupart, de la municipalisation accélérée. La crise actuelle couplée à l'abandon des chantiers n'augure pas d'espoir d'achèvement de ces ouvrages.

On ne saurait parler des routes sans pour autant toucher l'électricité, ce secteur qui contribue à grande échelle au développement d'un pays. La Cuvette-Ouest souffre encore largement du manque d'électricité et d'eau.

Sur ce dernier secteur très important dans la vie des citoyens, malgré les nombreuses difficultés, permet de dire quand même qu'il y a eu une avancée non négligeable avec le projet *«Eau pour tous»*, initié par le président de la République. En effet, si dans l'ensemble, les grandes agglomérations (chefs-lieux de districts) connaissent beaucoup de progrès en matière de fourniture d'eau de la SNDE d'hier, aujourd'hui la Congolaise des eaux (LCE). Par contre, certains villages jouissant de la politique du projet *«Eau pour tous»* sont approvisionnés en eau de qualité. Un bon nombre des villages des six districts a bénéficié de ce projet salvateur piloté par la société ASPERBRAS. Les villages qui ne sont pas connectés à ce projet sont ceux dont les conditions d'accessibilité posent des problèmes comme les villages de l'axe Yaba-Mbétis dans le district d'Ewo, de Kéllé, de Mbomo. L'évaluation des forages en fonctionnement amène pourtant à déceler certains maux: problème d'entretien, le vol par les chefs de villages, les populations et l'entreprise chargée d'alimenter ces forages.

Les infrastructures de base

Le département a bénéficié d'un nombre non négligeable de bâtiments à l'occasion de la municipalisation accélérée en 2011. C'est ainsi que des ouvrages ont été exécutés. Pour certains achevés et pour d'autres inachevés à cause de la crise économique que connait le pays et surtout à cause de la faute des entreprises adjudicataires des marchés et de l'administration (l'Etat) qui n'a pas été aussi vigilante et rigoureuse dans le suivi et le contrôle des travaux à exécuter.

Dans la Cuvette-Ouest, les cycles entiers dans les villages sont tenus par des bénévoles, d'une part et d'autre part, l'état de certains bâtiments laisse à désirer. Dans les écoles, les enfants sont assis à même le sol dans un bâtiment en pisé, manquant de tables-bancs, dans un département où, pourtant, le bois est une ressource abondante.

En matière de santé, le département note un déficit du personnel soignant, certains centres de soins, dans les villages sont administrés par les communautés, des mains moins habiles aux cursus incompatibles à la science médicale. 4 médecins, 15 assistants sanitaires, 25 infirmiers diplômés d'Etat, 1 aide-soignant, 10 sages-femmes d'Etat, 5 pharmaciens, 3 licenciers en soins infirmier, etc. Plusieurs bâtiments en construction depuis la municipalisation accélérée de 2011 sont inachevés, abandonnés et menacés de ruine.

Un tableau sombre

Avec tous les problèmes que connait et subit le département (braconnage, tueries sauvage et banditisme), les services de la Force publique donnent le meilleur d'eux-mêmes.

La fermeture l'une après l'autre des entreprises entraînée par la crise est à l'origine d'un chômage important chez les jeunes.

Face au désastre de l'oisiveté et de la consommation de drogues, il ne reste qu'à espérer des solutions réalistes collectivement trouvées.

Au plan terrestre, les transports sont assurés par le privé, notamment Océan du nord et d'autres particuliers qui desservent Ewo et d'autres districts. Les lignes du ciel sont depuis un moment l'apanage de la compagnie aérienne Air Congo qui essaie de desservir la capitale départementale d'Ewo. Malheureusement, cette compagnie manque de politique managériale.

Face à tous ces problèmes, Edouard Denis Okouya a promis que sa seule ambition restait de faire de ce département l'un des plus prospères et attrayants du point de vue socio-économique.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Economie numérique

La 5e édition des Universités du numérique se tiendra le 24 mai prochain

Sous le thème *«Le digital banking, catalyseur de l'inclusion financière»*, la 5e édition des Universités du numérique se déroulera à Brazzaville, le 24 du mois en cours. L'annonce a été faite mardi 14 mai dernier par Antonin Idriss Bossoto, promoteur de cette plateforme. L'intégralité de son propos, prélude à cet évènement, dans l'interview qu'il a accordée à La Semaine Africaine.

****C'est quoi les universités du numérique?***

**Les Universités du numérique sont une initiative du collectif Univ 2.0, dans l'objectif de sensibiliser les Congolais sur l'impact des technologies de l'information et de la communication dans leur quotidien. C'est-à-dire, comment la transformation digitale impacte la manière d'étudier, la manière de consommer, la manière de travailler dans toute la société congolaise.

****Vous envisagez une 5e édition de ces Universités. Voudriez-vous en parler davantage?***

**Dès la première édition, nous nous sommes fixés de pérenniser les Universités du numérique, du fait que jusqu'à une certaine date,

Antonin Idriss Bossoto

parler du numérique relevait d'une légende. D'où, nous avons jugé utile de sensibiliser autour de ces nouvelles technologies, sachant qu'elles deviendraient incontournables dans la vie au quotidien, de par le monde. Parlant de cette 5e édition, nous nous focaliserons sur le digital banking. Nous voulons faire comprendre comment la problématique du *«digital banking»* ou banque digitale. C'est-à-dire, comment cette dernière, à travers le *«mobile money»*, facilite l'accès à toute forme de financement. Aujourd'hui une situation qui nécessite le décaissement de fonds, quel que soit l'éloignement du destinataire, la monnaie électronique facilite le paiement et donc pallie les problèmes en temps réel. Et il s'agira d'expliquer aux congolais dans leur diversité, comment est-ce que cela fonctionne.

****Quelle est la particularité de cette 5e édition?***

** La particularité est, tout d'abord, de présenter la transformation induite par les TIC dans l'accès facile aux finances. Ensuite, la découverte des startuppers qui proposent des solutions de paiement mobile. Que les Congolais sachent que sur place u pays il y a des jeunes startuppers qui proposent des solutions mobiles innovantes. Nous avons voulu, grâce à ce forum, donner la possibilité à ces jeunes de démontrer leur savoir-faire en la matière.

****Qui prendra part à cette rencontre?***

**L'entrée est libre. Les Congolais de toutes les catégories et de tout bord, y sont conviés. Entre autres intervenants, nous aurons Docteur Janin Ganga Zazou qui parlera de l'usage du *«mobile money»*, chez les commerçants; Alain Ndalla, qui exposera sur le paiement mobile, les experts l'Agence de régulation de transfert de fonds (ARTF) qui parleront de la problématique de régulation de fonds par le biais des réseaux électroniques; il y aura aussi l'intervention de notre partenaire historique, l'agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE). Intervention qui sera axée sur l'évolution de la consommation des usagers du paiement électronique, l'explication de l'évolution des tendances. Plein d'autres acteurs du monde numérique y seront.

Propos recueillis par
M. M. M.

Qui me répondra?

Le défi du Congo, c'est d'investir dans la digitalisation pour créer des emplois et mettre aussi en place le cadre règlementaire qui va permettre l'éclosion digitale en insistant sur la compétition. Malheureusement, l'internet à haut débit reste très faible. Pourquoi, les pouvoirs publics attendent pour favoriser un grand nombre de congolais d'avoir accès à l'internet, surtout que jusque-là les accessoires informatiques coûtent extrêmement chers?

Ph BANZ (Loua-Kibina, 8e arrondissement Madibou, Brazzaville)

Politique extérieure américaine

3- Et l'Afrique dans tout ça ?

Les journalistes africains conviés à cette tournée du Nord-est asiatique sont au nombre de dix. Ils constituent la deuxième vague d'hommes et femmes de médias conviés par le Département d'Etat à s'imprégner de la politique américaine vers les deux Corée, de saisir au plus près les visées du président américain Donald Trump sur la Corée du nord, pays réputé fermé. Pourtant, en trois ans de présidence, M. Trump qui a étonné le monde par un langage décomplexé qui ne recherchait pas en priorité le « politiquement correct », a étonné encore plus en allant serrer la main au « dictateur » nord-coréen Kim Jong-un. Jamais, en soixante ans depuis la fin de la guerre de Corée en 1953, aucun président américain ne s'était aventuré aussi loin !

Kim Jong-un

Le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un, homme jeune et apparemment moins rigide que ses devanciers de la famille Kim, a semblé reculé dans la recherche de la confrontation et de la bravade. Donald Trump assure que les sanctions internationales ont adouci le régime de Pyongyang. Celui-ci assure que non ; que l'heure est venue de faire régner la paix et la quiétude dans la péninsule coréenne ; qu'il s'engageait à démanteler son programme nucléaire, en signe de bonne volonté. Mais qu'il fallait d'abord lever les sanctions.

Tout est-il qu'en février 2019, les deux hommes se rencontraient de nouveau à Hanoi, au Vietnam, pour finaliser les dossiers laissés sur la table à leur première rencontre de juin 2018, à Singapour. Mais cette fois, l'atmosphère était plus crispée, les Nord-coréens accusant les Américains de ne pas prêter attention suffisante à leurs requêtes. Qu'il fallait des pas en direction l'une de l'autre partie et ne pas tout exiger sans rien céder. La déception a été immense, après le flop de cette deuxième rencontre.

Imposées pour la première fois en 2005, et adoptées par l'ONU en 2006, ces sanctions ont été renouvelées et renforcées au fil des ans, sans jamais faire plier la Corée du Nord. Chaque année depuis, Pyongyang procède à son tir de missile…

L'Afrique, ventre mou dans le régime des sanctions

Depuis notre passage à la frontière entre la Corée du Sud et la Corée du Nord, fin avril, celle-ci a procédé à deux nouveaux tirs de missile balistique, suscitant la colère à Washington et à Séoul. Les Sud-coréens, alliés et protégés des Etats-Unis, sont furieux. Ils estiment que leurs voisins du nord ne sont pas fiables, et que la Réconciliation rêvée par certains (Voir article précédent) n'est qu'une ruse pour que la communauté internationale desserre son étau sur eux. Quitte au leader Kim Jong-un à retourner ensuite à son hobby de jongleur de l'atome, et de tourmenteur du sommeil dans cette région du monde. C'est pourquoi la Corée du Sud croit en l'efficacité des sanctions. C'est pourquoi aussi ses services sont particulièrement vigilants pour repérer les diverses manœuvres nord-coréennes pour les contourner. Depuis 1998, pas moins de trois tunnels ont été découverts, dont l'un qui mesure 110 Km, voie de passage des expions du Nord vers le Sud.

D'ici à décembre de cette année, le monde est invité à renvoyer en Corée du Nord tous les ressortissants travaillant dans les différents pays. Cela entre dans le régime des sanctions imposées par l'ONU. *«Parce que, explique un expert du Département d'Etat à Washington, parmi les ruses pour contourner les sanctions, il y a le prétexte de la coopération internationale».*

On soutient ici que la Corée du Nord recevrait un supplément de souffle en *«rançonnant»* les salaires de ses ressortissants à l'étranger. Photographies à l'appui, on fait entendre que des navires de pêche sont utilisés pour acheter des stocks de poissons que l'on va revendre ailleurs, contre devises fortes. A voir le parc rutilant des voitures Mercédès du gouvernement de Pyongyang, on ne dirait pas que le pays est effectivement au bord de l'asphyxie !

Mais il existe aussi deux autres sources de revenue pour la Corée du Nord, qui lui rapportent énormément d'argent, soutient-on au Pentagone, le ministère américain de la Défense. L'une est la vente d'armement aux pays du tiers. Réputées fiables et surtout bon marché, les armes nord-coréennes ont été retrouvées sur la plupart des théâtres de guerre en Afrique. C'est une source conséquente de revenus.

Mais il en est aussi une autre, plus inattendue : les statues ! En effet, beaucoup de capitales africaines sont aujourd'hui peuplées de statues de personnages historiques *(«fricains aux yeux bridés»*, persiffle un transfuge nord-coréen à Séoul). Les Nord-coréens ont le savoir-faire et l'Afrique continue d'entretenir avec eux des lieux de reconnaissances. Pendant les luttes pour l'indépendance, et la période de la Guerre froide, beaucoup de capitales africaines ont noué des rapports solides avec la Corée du Nord. Au nom de cette dette découlant de «l'internationalisme prolétarien), un pays comme l'Afrique du Sud a toujours voté contre les sanctions contre la Corée du Nord, à l'ONU. Pragmatiques, les diplomates américains admettent: *«Nous pouvons comprendre pourquoi».* Alors on passe commande de statues géantes. Contre espèces sonnantes et trébuchantes !

Les Etats-Unis entendent maintenir la pression : pas d'autres pays entrant dans le club restreint de ceux qui possèdent l'arme atomique. La Lybie de Kadhafi a été stoppée dans son élan. L'Afrique du Sud s'est retirée de cette velléité volontairement. Les Etats-Unis jouent donc les gardiens du temple. *«Parce que l'arme nucléaire est terrible : il n'y en a pas de supérieure»*, ne cesse-ton de rappeler au Département d'Etat.

Albert S. MIANZOUKOUTA
(Envoyé spécial à Séoul)

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÖTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE ET DOMANIALE
N° 96/19/MFBPP/DGID/DEFFD/DDID-DCHPF-B

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

INSERTION LEGALE

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Bacongo-Brazzaville

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis/Département	Requérants
01	N° 4754 du 04/04/19	Section B, bloc 2, Plle 5(ex 279 bis), Sup. 489,05 m2	Quartier ex Télé Congo, Centre- Ville	Makélékélé	KWACHIL NGOUVALA Jacques
02	N° 13331du 2/10/02	Section B2, bloc 57, Plle 13, Sup. 1922, 71 m2	Rue de la Corniche n° 20	Makélékélé	LOUPPE Claire Elvire Ulrique
03	N° 14209du 9/04/16	Section B2, bloc 169, Plle 17, Sup. 360,00 m2	56, Rue Hinda- Quartier Diata	Makélékélé	POUMBA MOUSSOUNDA Armelle Bertille
04	N° 4726 du 15/03/19	Section B2, bloc 137, Plle 2 bis (ex 560), Sup. 136, 36 m2	1bis,Rue Boupanda(Qtier Diata)	Makélékélé	MAKAYA Marlenh Dryden
05	N° 4746 du 27/03/19	Section C, bloc 23, Plle 5bis (ex 5), Sup. 136,22 m2	60, Avenue André Matsoua	Bacongo	NIANG IBRAHIM
06	N° 4341 du 05/06/18	Section C, bloc 23, Plle 5 (ex 60), Sup 136, 22 m2	60 bis, Avenue André Matsoua	Bacongo	EMAN SALEM Mouhamed Radhi
07	N° 4745 du 27/03/19	Section BH2, bloc 66, Plle 3, Sup. 397,96 m2	09, Rue Mbemba Kéresténe (Qtier Massissia)	Madibou	DOSSOU YOVO née BAKANGANA ZAHABU Alice
08	N° 4730 du 19/03/19	Section Zone non cadastrée, bloc -, Plle -, Sup.390, 31 m2	Qtier Lousseké (Nganga Lingolo)	Pool	OLLANDO Alban Lilliane Marcia
09	N° 4731 du 19/03/19	Section Zone non cadastrée, bloc -, Plle -, Sup. 476,16 m2	Qtier Lousseké (Nganga Lingolo)	Pool	OLLANDO Alban Nathan Victor
10	N° 4762 du 10/04/19	Section A4, bloc 98, Plle 12, Sup. 410, 39 m2	2284 Avenue de l'OUA	Makélékélé	NZOUMBA Elisabeth
11	N° 4718 du 12/03/19	Section BJ, bloc 26, Plle 5 bis, Sup. 398, 70 m2	Rue Maurice Louzolo (Qtier 808 Mbouono)	Madibou	MBOUZI MAYANGUI Adolphe
12	N° 4688 du 12/02/ 19	Section C2, bloc 118, Plle 317, Sup. 434,34 m2	317 Rue Bouana Kibongui (Qtier Mpissa)	Bacongo	N'TARI Ruben Gilles De Dieu
13	N° 3343 du 06/05/16	Section E, bloc-, Plle J-306, Sup. 856,00 m2	Glacière	Bacongo	NZAKA Jean
14	N° 4503 du 17/09/18	Section Zone non cadastrée, bloc -, Plle -, Sup. 900,00 m2	25, Avenue Mahoua Dominique (Kombé)	Madibou	BANTSIMBA Kheïta Heuge Divine
15	N° 4717 du 08/03/19	Section BH2, bloc 66, Plle 7, Sup. 756, 32 m2	7, Rue Pierre Malonga, Massissia	Madibou	GNALI GOMEZ Hervé Patrick Nestor
16	N° 4716 du 05/01/19	Section -, bloc -, Plle -, Sup. 834,84 m2	Village Loukanga I (Qtier Tilamamba)	Pool	NKARI NKOUNKOU Vivian Ryvel
17	N° 4696 du 19/02/19	Section -, bloc -, Plle -, Sup. 989, 12 m2	Loukanga II	Pool	KOUBA BADIABIO Verdeugéa Ashley
18	N° 4436 du 23/07/18	Section F, bloc 19, Plle 8 bis, Sup. 162,20 m2	Rue Archambault n° 40	Bacongo	BAGNIAKANA Nancy
19	N° 4606 du 28/12/18	Section -, bloc -, Plle 14, Sup. 400,00 m2	Ibina Ferme Ngatsou	Pool	MANIONGUI Jérôme Davy
20	N° 4683 du 08/02/19	Section A, bloc 36(ex 01), Plle 7(ex 28), Sup. 371,71 m2	28, Rue Kari Kari	Makélékélé	BANZOUZI Jean Théophile
21	N° 1854 du 12/08/13	Section AU, bloc -, Plle 2, Sup. 559,08 m2	23, Rue maître Iniace Tounda	Madibou	OUMBA Yvette
22	N° 4751 du 02/04/19	Section G, bloc 80, Plle 3, Sup. 311,42 m2	Rue Jacques Bankaites lot 36 A (Bacongo)	Bacongo	BOKILO Francis Christian Alain
23	N° 4644 du 22/01/19	Section BH2, bloc 43, Plle 6, Sup. 359,94 m2	Avenue Mafouta Sébastien (Qtier Massissia)	Madibou	BIZAMBA Jean Marie
24	N° 4748 du 27/03/19	Section AB, bloc 81, Plle 97 bis, Sup. 169, 41 m2	Avenue Mafouta Sébastien (Qtier Massissia)	Madibou	BIZAMBA Jean Marie
25	N° 4706 du 01/03/19	Section B2, bloc 117, Plle 06, Sup. 366,95m2	13 bis, Avenue de la Bouenza (Qtier Diata)	Makélékélé	BAKALA Thomas Bonaventure
26	N° 4707 du 01/03/19	Section B2, bloc 117, Plle 7, Sup. 373,27 m2	13 Avenue de la Bouenza (Qtier Diata)	Makélékélé	BAKALA Bonaventure
27	N° 4694 du 19/02/19	Section AR2, bloc 76, Plle 06, Sup.526, 16 m2	6, Rue Santou M. (Qtier Bemba Landou)	Madibou	DIAKOUNDILA Fréderic
28	N° 4695 du 19/02/19	Section A, bloc 58, Plle 02, Sup. 127,76 m2	27, Rue Sainte Marie	Makélékélé	DIAKOUNDILA Fréderic
29	N° 4721 du 12/03/19	Section BJ, bloc 45, Plle 9, Sup. 800,00 m2	8, Rue Loutaya Mpassi (Qtier Mbouono)	Madibou	MAVOUNGOU TCHICAYA Nicolette Ursula
30	N° 3680 du 15/12/16	Section AM, bloc 38, Plle 7 bis, Sup. 235,20 m2	Rue Kintombo	Mfilou	MIAMBANZILA NLEMVO et enfants : LOUNGUI Esther, Farel ; MIKOUIZA MBAZI NKOMBO Danielle.
31	N°20104 du 10/04/19	Section -, bloc -, Plle -, Sup. 9676,71 m2	Village Maty	Pool	NGOUELONDELE Hugues
32	N° 4391 du 13/07/18	Section AB, bloc -, Plle 3, Sup. 636,02 m2	Quartier Mafouta	Makélékélé	BABOTE Philomène
33	N° 4802 du 29/04/19	Section E, bloc 19, Plle 1, Sup.237, 89 m2	Case E-005/V, Avenue de Brazza (Bacongo)	Bacongo	ALIHONOU Emmanuel
34	N°20003 du 07/03/19	Section-AT2, bloc 145, Plle 11, Sup.1002, 54 m2	Quartier Ngambio	Moungali	La Société MATTS SCI
35	N°4613 du 28/12/18	Section -, bloc -, Plle -, Sup.4000, 00 m2	Kintélé	Pool	N'KAKOU Reine Audrey
36	N°19898 du 30/01/19	Section -, bloc -, Plle -, Sup.4000, 00 m2	Kintélé	Pool	N'KAKOU Reine Audrey
37	N° 4677 du 31/01/19	Section -, bloc -, Plles 12, Sup.433, 58 m2	Kintélé	Pool	Enfants NGONDZIA: NGONDZIA MAKELE Julde Chella, NGONDZIA MAKELE Juldeline, NGONDZIA MAKELE ,Julvani, NGONDZIA Julfin, NGONDZIA Jofin, NGONDZIA Julbano.
38	N° 3479 du 27/07/16	Section F, bloc 124, Plle 8, Sup.302, 50 m2	Rue Père Drian n° 207	Bacongo	NTOMBO Béatrice
39	N° 4553 du 07/11/18	Section G, bloc 89, Plle 1 bis, Sup.179,97 m2	Rue Montaigne n° 119	Bacongo	TSIOMO Blanche Victoire
40	N° 4702 du 27/02/19	Section C4 (ex C3), bloc 09, Plle 1(ex 928), Sup.324, 15 m2	928, Rue Kongo Mpangala,	Makélékélé	NZALABIO MOYO Christe-Leve-Lande-Lady
41	N° 4311 du 14/05/18	Section -, bloc -, Plle -, Sup.800, 00 m2	Qtier 711 Case Barnier (Mfilou)	Mfilou	MOUKALA NDOULOU Louise
42	N° 4312 du 14/05/18	Section -, bloc -, Plle -, Sup.800, 00 m2	Qtier 711 Case Barnier (Mfilou)	Mfilou	MOUKALA NDOULOU Louise
43	N° 4735 du 20/03/19	Section B2, bloc 149, Plle 10, Sup.376, 03 m2	14, Rue Piscine (Qtier Diata)	Makélékélé	MOUNKALA HOMBESSA Léger Venceslas Judicaél
44	N° 3476 du 25/07/16	Section AB, bloc 81, Plle 120, Sup.398, 94 m2	Quartier Cataractes	Madibou	MAMPOUYA Jacques Bernard
45	N° 3395 du 16/06/16	Section D2, bloc -, Plle 107, Sup.480, 02 m2	Tchélima	Bacongo	GANGA SOUENITA Danielle

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Bacongo, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants : Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière

Fait à Brazzaville, le 14 Mai 2019
Pour l'Insertion légale

Brigitte OKOLA
Inspecteur Principal des Impôts

Echos des Commissions

Commission Episcopale de l'Education Catholique

L'Ecole Catholique: de la genèse à nos jours

1. Introduction:

Que des personnes extérieures à l'Ecole Catholique véhiculent des images fondées sur des à-priori plutôt que sur une connaissance réelle et précise de notre institution, tout en agaçant plus d'un, cela peut s'entendre. Par contre, il est beaucoup moins tolérable que des acteurs de cette même Ecole aient une connaissance plutôt étriquée, approximative de son histoire, de sa spécificité et de son fonctionnement.

Toutefois, cet article n'a pas la prétention de donner à lire notre Ecole *«à volets ouverts»*, mais se propose tout simplement d'en évoquer quelques repères, si tant est qu'ils peuvent nous aider à passer du cumulo-nimbus au cumulus, à ce propos. Pour ce faire, nous allons nous référer au magistère de l'Eglise universelle et locale au demeurant très prolifiques à cet égard. *«Sous un certain aspect, l'Ecole Catholique est une structure civile avec des buts, des caractéristiques semblables à n'importe quelle institution scolaire». «Sous un autre aspect, elle se présente aussi comme une communauté chrétienne ayant pour base un projet éducatif enraciné dans le Christ et son évangile».*[1]

En effet, l'Ecole Catholique est une institution chrétienne qui participe à un service d'intérêt public, tout en reconnaissant les obligations qui en découlent. Dès son implantation au Congo, l'Eglise Catholique qui a toujours privilégié l'Ecole, y a consacré les meilleures de ses ressources et le maximum de ses moyens, non pour être une concurrente de l'enseignement laïc officiel, mais simplement pour offrir un service apte à former l'homme intégral.

Conseil national de l'école catholique (Photo d'archive)

Ainsi, l'Ecole Catholique a, dès le début, fait partie du travail d'évangélisation qu'ont promu NNSS Prosper Augouard et Hyppolite Marie Carrie. C'est en 1890 que les murs des premières écoles catholiques sortent de terre.

2. Genèse de l'Ecole Catholique: quelques dates importantes

De 1890 à 1910 se créent les villages chrétiens et débute l'alphabétisation dont le but principal est la formation des interprètes et des catéchistes. De 1911 à 1920 des écoles primaires voient le jour dans tous les villages chrétiens où, dans la foulée, se construisent des paroisses appelées *«missions»* avec, là aussi, des objectifs bien précis: former des catéchistes chargés, non seulement d'enseigner le catéchisme, mais aussi d'alphabétiser et apprendre l'arithmétique aux enfants de ces villages chrétiens.

De 1921 à 1944 se généralise l'enseignement primaire dans toutes les *«missions»* avec, cette fois-ci en prime, la formation des auxiliaires de la colonisation, futurs fonctionnaires. La période allant de 1944 à 1960 est marquée par une intense activité missionnaire dont l'apostolat est inséparable de la diffusion de l'instruction. En plus des écoles primaires qui se multiplient à côté de celles du public et d'autres confessions religieuses, les missionnaires s'attèlent aussi à la construction des premiers séminaires et noviciats.

De 1960 à 1965 s'ouvre le chantier de l'*«Africanisation des cadres»*, avec la nomination d'un Coordonnateur national congolais. Peu après, est promulguée la Loi N°32-65 du 12 août 1965, portant nationalisation des écoles confessionnelles à la suite de laquelle sont interdits, entre autre, les Mouvements d'Action Catholique des jeunes. Aussi, l'Eglise n'a-t-elle plus que le droit d'enseigner le catéchisme et ce, en dehors des horaires des cours. Du même coup, la plupart des Congrégations Religieuses spécialisées dans l'enseignement quittent le Congo pour des pays comme la Côte-d'Ivoire et le Togo.

Dès lors et pendant près de trois décennies, (d'août 1965 à juin 1991), l'Eglise est spoliée de toutes ses structures d'enseignement et c'est à la faveur de la Conférence nationale souveraine (C.N.S) tenue à Brazzaville, du 25 février au 10 juin 1991 et dont les assises ont été présidées par un prélat, en l'occurrence Mgr Ernest Kombo, d'heureuse mémoire, que les confessions religieuses se sont réinvesties dans le système scolaire congolais.

Le 7 février 1995, la Conférence épiscopale du Congo est reçue en audience par le Président de la République, pour traiter de la rétrocession graduelle des anciennes écoles catholiques nationalisées en 1965. Trois jours plus tard, le 10 février, le Conseil des ministres confirme la rétrocession graduelle des écoles catholiques et le 13 février commence le processus de rétrocession de quelques écoles, dont trois à Brazzaville et une à Kinkala.

C'est sur ces entrefaites que, l'Eglise Catholique qui est au Congo, prenant acte du drame scolaire et des conditions nouvelles apparues dans le pays et, fidèle à son idéal de conduire les jeunes à l'excellence, non sans réserver une attention particulière aux plus délaissés, décide résolument de son réinvestissement dans l'enseignement. Car, on ne le dira jamais assez, pour un devoir permanent de l'Eglise *«Mater et Magistra»*, l'éducation de la jeunesse en est vraiment un!

Et c'est à juste titre que, depuis sa création en avril 1966, la Conférence épiscopale du Congo (CEC) n'a jamais renoncé à la question de l'éducation et, partant celle de l'Ecole; une œuvre éducative à laquelle, elle a toujours consacré une profonde et lucide réflexion.

3. Statut de l'Ecole Catholique:

Jusqu'en 1960, l'Ecole Catholique fonctionnait sous le statut dit d'enseignement privé, par opposition à l'enseignement public laïc. Elle était de loin la plus importante dans le pays. L'inventaire de cette époque-là donne les chiffres suivants: 305 établissements scolaires catholiques sur les 424 que comptait tout le pays; les 119 autres revenant au public et aux autres confessions religieuses.

Mais, ironie du sort, à ce jour, seulement 38 de nos établissements scolaires ont été rétrocédés. Marcellin Champagnat de Makoua, Joseph Guillaume Chaminade, Père Peyre de Brazzaville, Mgr Hyppolite Marie Carrie de Pointe-Noire et tant d'autres attendent encore leur rétrocession à la *«Mater Ecclesiae».*

Il va sans dire que toutes les charges liées à l'Ecole revenaient aux missionnaires qui géraient aussi bien les personnels que le patrimoine immobilier. C'est, en effet, eux-mêmes qui payaient les émoluments des enseignants, mais à un taux inférieur à celui de l'enseignement public.

Les cours de religion étaient dispensés dans le cadre des horaires de classes et les enseignants étaient tout à la fois des catéchistes, à moins que cette mission ne fut exercée par le personnel religieux, là où cela était possible.

L'année 1960 est celle des indépendances de plusieurs pays d'Afrique noire. Au Congo, l'abbé Fulbert Youlou, jusque- là maire de Brazzaville, est élu le 21 novembre 1959 premier Président de la République. Dès son investiture, il sent comme une forte tendance vers la laïcisation et, en ce qui concerne l'Ecole confessionnelle, vers sa nationalisation.

L'abbé-président s'évertue à en retarder l'effectivité, tout en prenant l'initiative d'africaniser les postes dans l'enseignement catholique. Ainsi, au cours de cette même année 1960, un coordonnateur national est nommé, en la personne de M. l'abbé Prosper Félix Békiabéka. Celui-ci remplace à ce poste le révérend père Peyre, Spiritain, qui devient son conseiller technique, avant de trouver la mort dans un accident d'avion, en 1961. Par la suite, sont nommés coordonnateurs diocésains: MM. les abbés Emile Okoumou, pour le diocèse de Fort-Rousset et Denis Moussavou, pour celui de Pointe-Noire.

Peu après, des laïcs leur sont adjoints: MM. Paul Ngoma pour l'archidiocèse de Brazzaville et Albert Okoua, pour le diocèse de Fort-Rousset.

Les grèves à répétition chez les personnels enseignants du secteur privé, (toutes confessions religieuses confondues), génèrent un réel malaise dans cette corporation: les maîtres réclament un statut similaire à celui de leurs collègues de l'Ecole publique.

Chemin faisant, en 1962, est établi ce que l'on a appelé l'enseignement assimilé dont les caractéristiques sont les suivantes: les salaires sont payés par l'Etat, en passant par l'Eglise, mais leurs taux demeurent inférieurs à ceux du public. Les cours de religion sont toujours dispensés dans les écoles, mais en dehors des horaires scolaires. La direction des écoles continue d'être assurée par les autorités religieuses. Pour le recrutement des enseignants laïcs, celles-ci posent comme conditions sine qua non la bonne moralité et la monogamie.

Antoine BOUBA-BOUBA,
Service de la Promotion de l'Identité Catholique de l'Ecole et de la Formation / CEEDUC.

[1] *Congrégation pour l'Education: «Dimension religieuse de l'éducation dans l'école catholique». §: 67).*

(A suivre)

SOCIETE GENERALE CONGO, Société Anonyme avec conseil d'administration au capital de 11 860 000 000 de francs Cfa, immatriculée au RCCM de Brazzaville sous le numéro RCCM-CG-BZV-11-B 2902, agrée en qualité d'établissement de crédit par arrêté n° 15953 MFBPP - CAB, dont le siège social est sis Avenue Amilcar Cabral Centre - ville Brazzaville, République du Congo, mets en vente, au prix de 398.000.000 millions de francs CFA (à négocier) un grand immeuble R+2 d'une superficie de 346.78 m2 comportant trois (3) vastes appartements de grand standing situé sur la rue Saint Paul (avenue goudronnée) Arrondissement 6 Talangaï.

Pour tout contact : 05 622 71 80 / 05 522 81 56 / 06 504 22 23.

N.B.: Titre foncier et rapport d'expertise disponibles

(Suite en page 17

Paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo (Archidiocèse de Brazzaville)

Mgr Anatole Milandou a ordonné quatre diacres

Le parvis de l'église Saint Pierre Claver de Bacongo a servi de cadre, samedi 11 mai 2019, à la messe solennelle au cours de laquelle Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, a conféré les ordinations diaconales aux frères Divin Maboundou Ngongo, Ephrem Uldaric Mabika, Jack Harold Genest Alden Nkodia et Séverin Amos Mvouka. Concélébrée par les pères Brel Gustinau Malela Daouda, supérieur de la région Cardinal Emile Biayenda de la Congrégation du Saint Sacrement, Jean de Dieu Passy, curé de la paroisse Saint Pierre Claver, Aimé Joseph Porret, Jean Jacques Nkodia, Cyriaque Onuoha, d'autres prêtres de la congrégation à l'honneur et ceux d'autres congrégations religieuses, ainsi que d'autres membres du clergé œuvrant dans diverses structures de l'archidiocèse de Brazzaville, la messe a été animée par la chorale paroissiale Tanga-Ni-Tanga et la Schola populaire paroissiale.

Mgr Anatole Milandou

Père Brel G. Malela Daouda

C'est le père Brel Gustinau Malela Daouda qui a procédé à l'appel et à la présentation des candidats au diaconat. S'en est suivi le fructueux dialogue entre l'archevêque et ces candidats, à l'issu duquel ils ont été choisis pour l'ordre du diaconat.

Dans son homélie, Mgr Anatole Milandou, parlant de l'eucharistie a interpellé les couples non encore en règle à régulariser leur situation matrimoniale devant Dieu et l'Eglise. Aussi, l'archevêque a fait savoir: *«C'est au service de Dieu et au service des hommes que ces jeunes sont appelés aujourd'hui pour bâtir une vie totalement consacrée au service de la Parole de Dieu qu'ils devront désormais proclamer au nom de leur engagement ferme, pour la gloire de Dieu et pour le salut des hommes.»*

Parlant des particularités de l'Eucharistie, le pasteur propre de l'Eglise de Brazzaville a affirmé: *«C'est dans l'Eucharistie que Jésus nous donne de posséder déjà sur terre la vie éternelle. Comme pour dire que, nous ne pouvons pas entrer dans la vie de Dieu, c'est-à-dire vivre éternellement si nous ne communions pas au Corps et au Sang du Christ. L'Eucharistie dira Saint Ignace d'Antioche, est un remède d'immortalité, un antidote contre la mort»*. S'adressant aux ordinands, l'archevêque de Brazzaville leur a fait remarquer: *«Avoir foi en Jésus présent dans l'Eucharistie. Telle doit être votre conviction dans un monde où le discours sur l'Eucharistie semble*

Les quatres nouveaux diacres

devenir un vain bavardage. Telle doit être, aussi, votre assurance dans une mentalité actuelle dans laquelle adorer Jésus dans le Saint Sacrement de l'autel est vu comme une idolâtrie, un outrage au bon sens, à la foi. (…) Par ailleurs, en recevant le diaconat transitoire en vue du presbytérat, vous deviendrez en vertu de ce sacrement ministres ordinaires au service de la table de la parole et du partage du pain eucharistique au peuple de Dieu.»

Avant de conclure sa prédication, l'archevêque a déclaré: *«A nous tous, que le Seigneur nous donne de ressembler à Pierre dans sa confiance en Dieu, pour que nous comprenions, comme le professe le prêtre avant de communier, que selon la volonté du Père et avec la Puissance du Saint Esprit, le Christ, le Fils du Dieu Vivant, a donné par sa mort, la vie au monde; et que son Corps et son Sang nous délivrent de nos péchés et de tout mal. Qu'il nous garde donc fidèles à ses commandements et que jamais nous ne soyons séparés de Lui. Amen!»*

Après l'homélie a eu lieu l'exécution de rite de l'ordination diaconale marqué par le dialogue entre l'évêque et les candidats, la litanie des saints, la remise de l'évangéliaire, la vêture de l'étole, l'imposition des mains et le baiser de paix.

Deux allocutions ont marqué la fin de la messe: le mot de remerciements du frère Divin Maboundou Ngongo qui au nom de ses trois confrères, a remercié tous ceux et toutes celles qui leur ont permis de vivre la cérémonie de ce jour. Puis, le supérieur régional a prononcé son mot d'usage dans lequel il a remercié les quatre diacres qui *«vont devoir enrichir l'Eglise du don de soi de la présence réelle du Christ dans la Sainte Eucharistie qui est pour nous tous, nourriture et breuvage spirituels.»* Aussi, il a remercié l'archevêque pour sa disponibilité légendaire et pour sa spontanéité pastorale à répondre à toutes leurs sollicitations, malgré son agenda chargé.

Intervenant en dernier Mgr Anatole Milandou a rappelé qu'il a vécu dans cette paroisse en tant que jeune séminariste, à l'époque du père Flamand et a déploré le fait que ces anciens missionnaires qui ont bâti cette paroisse n'ont pas fait l'objet d'une intention de messe pour honorer leur mémoire.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Vie des congrégations

Vœux perpétuels chez les Sacramentains

La Congrégation du Saint Sacrement s'est agrandie avec l'émission des vœux perpétuels des frères Divin Maboundou Ngongo, Ephrem Uldaric Mabika, Jack Harold Genest Alden Nkodia et Séverin Amos Mvouka. C'était, vendredi 10 mai 2019, en la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo, en présence du père Brel Gustinau Malela Daouda, supérieur de la région Cardinal Emile Biayenda de la Congrégation du Saint Sacrement.

Ces nouveaux profès ont prononcé leur «oui définitif» dans la Congrégation du Saint Sacrement

Sous l'autorité du supérieur régional de la Congrégation du Saint Sacrement, la cérémonie a débuté dans l'oratoire du presbytère où ont eu lieu les rites de profession de foi et de bénédiction des parents.

S'en est suivie la messe solennelle présidée par le père Brel Gustinau Malela Daouda, en l'église Saint Pierre Claver, et concélébrée par plusieurs prêtres dont ceux de la congrégation à l'honneur: les pères Jean de Dieu Passy, curé de la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo, Cyriaque Onuoha, supérieur de la Communauté Sébastien M'pahou de Kinsoundi-Barrage, Aimé Joseph Porret, et Jean Jacques Nkodia, etc., ainsi que les abbés Ildevert Mathurin Mouanga, recteur du Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda, Apollinaire Bounkazi, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, résidant au Foyer Abraham, etc.

Avec l'animation liturgique des chorales paroissiales Amis de Dominique Savio (ADS), Simbidila Minu, et de la Confrérie paroissiale Cardinal Emile Biayenda, la messe a connu la participation des parents, amis et connaissances des élus du jour, aux côtés des paroissiens de Saint Pierre Claver et des chrétiens venus d'autres paroisses pour apporter et témoigner leur sympathie, leurs soutien multiforme et réconfort à ces nouveaux profès ayant prononcé leur *«oui définitif»* dans la Congrégation du Saint Sacrement qui a pour charisme: l'eucharistie. Parmi les participants à la messe, il y a eu les délégations venues de Pointe-Noire (paroisse Saint Esprit de Mpaka), de Kinshasa en République démocratique du Congo, (RDC) de Nkayi et Madingou, venues vivre en direct cette cérémonie de l'engagement définitif de ces frères qu'elles ont accompagnés dans leur cheminement vers ce jour tant attendu.

C'est le père Jean Jacques Nkodia, maître du noviciat, qui a procédé à l'appel et à la présentation des différents candidats aux Vœux perpétuels. Puis, du fond de l'église, ceux-ci ont été accompagnés vers l'autel par leurs parents respectifs, symbole de la donation totale de leurs enfants à Dieu, pour servir l'Eglise.

Dans son homélie, le père Brel Gustinau Malela Daouda abordant le contexte de l'évangile et le sens de l'eucharistie, a déclaré: *«Jésus révèle dans cet évangile de Jean, l'hospitalité de Dieu. Tout le monde est invité au banquet divin. Ce qui compte, c'est que chacun d'entre nous favorise sa relation avec Jésus. Manger sa chair et boire son sang n'est pas une invitation au cannibalisme, comme le craignent les Juifs. Dans l'Eucharistie, le Pain et le Vin acquièrent une signification nouvelle et incroyablement profonde: ils deviennent la personne même de Jésus. Dans l'Eucharistie, nous approfondissons notre relation avec Jésus, non pas machinalement, mais en devenant de plus en plus comme Lui au fil des années. (…) L'Eucharistie est alors le signe vivant de la présence du Christ-Ressuscité. Elle nous entraine sans cesse dans la dynamique d'une foi agissante, de charité, et d'amour pour Dieu et pour nos frères et sœurs.»*

S'adressant aux candidats aux Vœux perpétuels, le supérieur régional de la Congrégation du Saint Sacrement leur a fait savoir: *«C'est alors dans ce sens que vous mes chers frères Divin, Jack, Ephrème, et Sévérin, disciples du père Aymard appelés à embraser ce feu eucharistique à l'humanité toute entière, en vous engageant aujourd'hui dans la Congrégation du Saint Sacrement, vous savez ce que vous êtes, ce que vous avez aussi et ce que vous devez montrer aux autres, à la face du monde pour que le témoignage de votre vie soit désormais source de rayonnement du monde, de l'Eglise et de la société.»*

Après l'homélie a eu lieu l'exécution du rite des Vœux perpétuels, marqué par le dialogue entre le célébrant et les quatre candidats, la litanie des saints, la remise des signes distinctifs de l'appartenance définitive à cette congrégation, et le baiser de paix.

A signaler que les quatre frères ont émis leurs premiers vœux le 8 septembre 2014, à Koudiadiene, au Sénégal, en présence du supérieur de la région Cardinal Emile Biayenda de la Congrégation du Saint Sacrement.

Peu avant la fin de la messe frère Ephrem Uldaric Mabika a prononcé le mot de remerciements au nom de ses trois confrères dans lequel il a exprimé sa gratitude à tous ceux qui de près ou de loin leur ont permis de voir et de vivre ce jour solennel.

Intervenant en dernier lieu, le célébrant a remercié ses confrères prêtres ayant participé à la messe et a félicité les 4 nouveaux profès pour leur adhésion définitive dans la congrégation du Saint Sacrement.

G. W. B.

Cinquième dimanche de Pâques-C-

Allons au bout de nos limites grâce à l'Amour de Dieu

Textes: *Ac 14, 21-27; Ps 144/145; Ap 21, 1-5; Jn 13, 31-35*

Frères et sœurs!

Rien n'arrête le progrès du *«Bien»* et l'Eglise comme le plus beau cadeau de la divinité envers l'humanité ne connaîtra de déclin en dépit, de quelques secousses qui l'agitent. Voilà un message d'espérance pour nous chrétiens d'aujourd'hui entre *«Crises sociales et Abus du cléricalisme»*. L'Esprit Saint ne cesse d'agir pour que le bon témoignage des uns, supplée aux faiblesses des autres.

Dans la 1ère lecture, Saul, le persécuteur, est devenu Paul, le grand témoin de la foi. Mais, Il lui faudra beaucoup de temps pour se faire accepter car sa présence rappelait trop de mauvais souvenirs. Ne se sentant pas aimé et à l'aise dans les milieux conservateurs de Jérusalem, il a choisi de partir vers les grands larges à la pêche des Païens. Saint Jean dans la seconde lecture souligne avoir entendu une voix qui disait *«Voici la demeure de Dieu avec les hommes; il demeurera avec eux, et ils seront ses peuples…»*. Le problème ici c'est Dieu qui par l'Amour veut atteindre tous les hommes souillés par le péché et rongés: les divisions, les querelles, les violences et plus… Trop souvent, nous croyons qu'au point où nous en sommes, rien n'est possible. Mais, si nous fixons notre regard sur Dieu, nous avons la certitude d'être aimés, même si nous sommes de grands pécheurs. Forts de cette certitude joyeuse, nous pourrons à notre tour regarder les autres avec amour. Nous ne nous contenterons pas de paroles creuses mais nous aimerons les autres en esprit et en vérité; ou plutôt, c'est le Christ qui les aimera en nous et par nous. L'Évangile de saint Jean insiste sur l'impératif de l'Amour: un commandement nouveau et une Bonne nouvelle. In facto, Jésus nous donne quelque chose qui va sortir de son ordinaire ou de sa routine l'amour non seulement l'amour du prochain, mais de tous.

Bien-aimés, *«Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés»*. Oui! On comprend que Jésus nous parle de l'amour, car Il en est digne et personne n'en doute, parce que le mystère de la Croix en est la preuve. Cette phrase ou cette formule nouvelle de Jésus: *«aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés»*, présente le challenge de l'Amour de façon courtoise, et moins complexe que celle-ci: *«…Aimez vos enemies… » (Mt.5, 43-44) qui ride le front. Par ailleurs, l'amour étant une attitude si profondément libre, en faire un commandement semble incongru. On peut souligner et répéter que le commandement porte non pas sur l'unique «aimez-vous les uns les autres»*, mais aussi sur *«comme je vous ai aimés»*. La nouveauté de cette Nouvelle, consiste à investir pour les autres un amour analogue à celui que Jésus inspire par le Père qui fait tomber la pluie sur: les bons comme les mauvais ou le prochain et le persécuteur.

Frères, aussi longtemps que nous sommes ses disciples, aimer l'autre comme il nous aime, n'est guère une mission impossible. Mais apprendre à aimer pour un chrétien n'est-ce pas hiatus? Peut-on être chrétien sans aimer? Ces deux questions se rejoignent, sûrement. Juste avant de nous offrir ce commandement, il nous révèle que grâce à l'amour qui les unit, le Père est glorifié en lui et que lui-même est glorifié dans le Père. A vrai dire, aimer les autres quelques soient ce qu'ils sont, c'est *«Glorifier le Christ»* et à travers Lui son Père. Nous aimer les uns les autres comme Jésus nous aime ne doit pas être une épreuve amère, c'est seulement vivre le moment royal au cours duquel Jésus glorifie son Père par la bravoure de ses disciples les croyants. Que l'amour soit la note aigue de cette Parole dominicale, rappelle à notre société, on dirait que "l'œuvre de l'amour" est une action de grâce rendue à Dieu " Gloire – honneur – louange". L'Évangile d'aujourd'hui nous pousse à déconstiper le Bien qu'est l'amour de tous les théorèmes de mépris: Tribalisme, Terrorisme, Corruption, Favoritisme, Fétichisme… par une dynamique de glorification: Charité et Vérité – Justice et Paix, tous des résidus de l'Amour. Il s'agit de vivre une spiritualité d'amour, où l'autre —selon les mots de Jean-Paul II— en vient à être *«quelqu'un pour moi»*, un *«don qui m'est adressé»*, auquel je dois *«faire sa place»*.

Dans notre société où la peur et la vengeance mènent la partie, il n'est pas étonnant que l'Amour se retrouve sur un "barbecue" attendant être dévoré par les *«malins de la nation»*. Sommes-nous attentifs aux autres? Les écoutons-nous quand ils nous parlent? Quel amour avons-nous pour les autres? Lorsqu'au Nord du Congo, joindre les deux bouts par la route est un malheur qui illustre d'ailleurs la mauvaise gouvernance. Comment? Ne pas se mordre la langue en prononçant avec hypocrisie le mot *«Amour»* lorsqu'on est conscient de ne pas s'aimer réellement, du Nord au Sud; dans les bureaux comme dans les services, dans les familles comme dans nos églises. Chers frères et sœurs! Prions alors, pour que l'Eucharistie de Jésus ressuscité soit un véritable remède, qui en nous, réanimerait l'Amour en vue de la Gloire de Dieu. Amen!

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS
Vicaire de la cathédrale Saint Pierre Claver de Ouesso

Groupement d'Intérêt Economique pour
Le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables Congo-RCA
(GIE-SCEVN),
Maître d'ouvrage délégué
****

Projet « Appui au GIE-SCEVN »

AVIS D'APPEL D'OFFRES
AAO: 01-19/FR/VN

1. Le Groupement d'Intérêt Economique pour le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables (GIE-SCEVN) a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), via la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) pour financer le coût du projet « Appui au GIE-SCEVN ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché constitué de deux (2) lots :
- Lot N°1 : moteurs et équipements pour unités fluviales (bateaux et vedettes)
- Lot N°2 : engins de manutention de parc, outillages et matériels d'atelier.
2. Le GIE-SCEVN sollicite des Offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour la fourniture de moteurs, équipements pour unités fluviales, engins de manutention, matériels d'ateliers et services connexes.
3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent consulter l'Avis d'Appel d'Offres (AAO) détaillé sur le site www.afd.dgmarket.com
Ils peuvent obtenir l'AAO détaillé et les informations complémentaires auprès du GIE-SCEVN à l'adresse ci-après :
M. le Coordonnateur du GIE-SCEVN
Tél.: +242066740120; e-mail: dekalex2002@gmail.com
4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150.000) francs FCFA.
5. La Passation de Marchés se fera suivant les procédures de l'Agence Française de Développement (AFD).
6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 16 juillet 2019 à 09H00 heure locale :
GIE-SCEVN, sis dans l'enceinte dans l'enceinte du Port de Brazzaville
BP 179 Mpila, Brazzaville, République du Congo.

B.P.: 13.700
Tél.: 22.611.68.31/06.893 12 16
E-mail: fjecbrazza@yahoo.fr
Site web: www.fjec.org
Brazzaville - République du Congo

RELANCE DE 2 OFFRES D'EMPLOI
1 RESPONSABLE DYNAMIQUES COLLECTIVES ET FORMATION
1 CHARGE(E) DE VALORISATION

Le Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC) recrute, dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA) Congo:

un chargé de valorisation ;
et un responsable dynamiques collectives et formation.

Depuis 2008, le Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA)-Congo s'est imposé comme un programme de coopération innovant, fondé sur la concertation entre OSC (Organisations de la société civile) et pouvoirs publics, congolais et français. Il vise à renforcer la société civile au Congo, et à l'accompagner dans ses initiatives de lutte contre les inégalités et la pauvreté et de dialogue autour de politiques publiques.
Le Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA) est réalisé avec le soutien de l'Agence Française de Développement et de la Délégation de l'Union européenne. Le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) assume le rôle d'ONG garante.
Le PCPA est mis en œuvre dans sept départements: la Bouenza, Brazzaville, la Cuvette, le Niari, les Plateaux, Pointe-Noire et la Sangha. Il rassemble 143 membres.
Son animation est confiée à une cellule exécutive composée de plusieurs personnes couvrant les métiers de coordonnatrice, d'animation, de responsables de dynamiques et de formation, de secrétaire comptable, de valorisation, de logisticien.
La cellule exécutive est placée sous la supervision de la coordonnatrice et sous la gestion administrative du Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC). Les locaux à Brazzaville sont basés à Makélékélé, dans l'enceinte du FJEC.
Pour sa dernière phase (2019-2021), le PCPA Congo a pour objectifs de:
-renforcer les capacités collectives d'action et de dialogue des OSC avec les pouvoirs publics et en soutenant des dynamiques collectives ;
-créer les conditions de pérennisation de la dynamique du PCPA.

Aperçu des missions

Les postes à recruter
Un ou une responsable des dynamiques collectives et formation
Un/une chargé(e) de valorisation

Leurs missions
-Suivre les dynamiques nationales
-Suivre les politiques publiques nationales
-Assurer le montage et la mise en œuvre de formations
-Effectuer la veille active sur les financements, diffusion et relation avec les partenaires institutionnels
-Réaliser les tâches administratives liées à son activité
-Valoriser les outils de communication du programme
-Contribuer à la mise en œuvre du dispositif de suivi évaluation (DSE)
-Contribuer aux activités transversales
-Mettre en œuvre la stratégie de communication du PCPA
- Assurer la communication et la valorisation du programme
-Valoriser les acquis du PCPA
-Participer à la vie collective du PCPA

Date limite de soumission
Elle est fixée au plus tard le vendredi 31 mai 2019.
Pour en savoir plus…
Le détail des missions, des compétences et expérience requises ainsi que les conditions de soumission, sont décrits dans les TDR que vous pouvez télécharger sur:
le Site web du PCPA Congo: www.pcpacongo.org
et/ou sur la page Facebook du PCPA Congo: www. facebook.com/pcpacongo.Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 9 mai 2019

.
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION
Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED)
Unité de Coordination du Projet

LA BANQUE MONDIALE

Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)

pour la fourniture, l'installation et l'Assistance à la mise en œuvre d'un système d'enregistrement biométrique des enseignants du Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPSA)
(procédure à enveloppe unique, sans préqualification)
Crédit n° 58068
AAOI No : CG-PRAASED 085 –AOI-2019 Emis le : 12/05/2019

1. Le Gouvernement Congolais et la Banque Mondiale co-finance le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED) pour un montant de 70 millions de $ US, et ont l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture, installation et assistance à la mise en œuvre d'un système d'enregistrement biométrique des enseignants au bénéfice du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPSA).
2. Dans le cadre de la Composante 2 (Amélioration de la qualité de gestion des ressources humaines), en vue de maîtriser les effectifs du personnel enseignant et de mieux répondre aux besoins en ressources humaines dont le système a besoin, il est prévu un recensement du personnel enseignant par l'usage de la technique biométrique. Cette opération se réalise pour la première fois au sein du MEPSA. Le système d'enregistrement biométrique fourni et installé doit permettre d'enrôler les enseignants bénévoles, puis les enseignants fonctionnaires, afin de créer une base de données unique. Cette base de donnée sera interconnectée ultérieurement aux bases de données du Ministère de la Fonction Publique et du Ministère des Finances (Solde), avec pour but ultime d'assurer un meilleur suivi des présences aux postes administratifs et pédagogiques, des parcours professionnels, des développements professionnels (formation continue), des déploiements, avancements et finalement, des départs à la retraite des enseignants.

3. Le PRAASED sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises (cabinet ou firme spécialisée dans la fourniture et installation des systèmes biométriques et la gestion des bases de données) pour: « La fourniture, l'installation et l'assistance à la mise en œuvre d'un système d'enregistrement biométrique des enseignants (livraison et installation du matériel, formations, test pilote et appui au déploiement national).
4. La procédure sera conduite par la mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale (« les Règles de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles, tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du Spécialiste en Passation des Marchés du PRAASED E-mail : praaseducp@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous sis au n° 133 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU, à côté de l'UNESCO, Brazzaville, de 08h 00 à 16h 00 de lundi à vendredi.
6. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de Deux cents mille francs (200 000) FCFA ou en monnaie librement convertible (dollar US ou Euro). La méthode de paiement sera :
- en espèce, au Secrétariat de l'UCP/PRAASED sis n° 133 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU, à côté de l'UNESCO-Brazzaville, de 08h00 à 16 h 00 ou
- par virement bancaire sur le compte du PRAASED au Crédit du Congo n° 30011 00020 90000153465 06 IBAN : CG39 3001 1000 2090 0001 5346 506 BIC BCMACGCG
Le dossier d'appel d'offres sera fourni au soumissionnaire en version papier ou en version électronique, selon le mode de paiement choisi.
7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 28 juin 2019 uà 12h 00. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, dûment mandatés et des représentants de l'acheteur, à l'adresse de l'UCP/PRAASED mentionnée ci-dessous le 28 juin 2019 à 12H 30.
8. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie Bancaire de soumission d'un montant de quatre millions (4 000 000) FCFA ou pour un montant équivalent libellé dans une monnaie librement convertible (Euro ou Dollars US$). Pour les soumissionnaires présents sur le territoire national, cette garantie devra être délivrée par une banque locale agréée par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC) et pour les soumissionnaires situés hors du territoire national, par une Banque étrangère ayant un correspondant au niveau national agréée COBAC.
9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED), Sis au n° 133 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU, à côté de l'UNESCO- Brazzaville, République du Congo,
E-mail : praaseducp@gmail.com Téléphone : 06 701 74 68

Fait à Brazzaville, le 12 mai 2019

Le Coordonnateur du PRAASED

Calixte KOLYARDO

Droits de l'homme

L'OCDH dresse un rapport accablant sur l'état des droits de l'homme au Congo

Au cours d'une conférence de presse animée jeudi 9 mai 2019, au Centre d'information des Nations Unies, à Brazzaville, par Trésor Nzila Kendet, directeur exécutif de l'OCDH, en présence d'Alex Nzabana Wa Ibacka, président de l'association des M22, l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) a rendu public son rapport annuel 2019 sur l'état des droits de l'homme. Intitulé *«Droits de l'homme au Congo Brazzaville: la terreur et la répression permanentes conjuguées avec la manipulation de l'opinion internationale par les gouvernants»*, ce rapport met en lumière la dégradation des droits de l'homme au Congo et l'échec total de la politique congolaise en la matière.

Trésor Nzila Kendet et Alex Nzabana Wa Ibacka

Trésor Nzila Kendet a précisé que le rapport publié n'a nullement la prétention d'avoir couvert toute la situation des droits humains dans l'ensemble du pays, en soulignant que toutes les questions relatives aux droits humains n'ont pas été touchées, car les droits de l'homme sont un champ très vaste. Le document donne un aperçu des droits humains dans le pays au cours des années 2017, 2018 et le premier trimestre de l'année 2019. La tendance générale qui s'y dégage repose sur des cas précis d'atteinte aux droits de l'homme, dont *«certains sont devenus emblématiques».*

L'observation et l'analyse de la situation des droits humains au Congo et la praxis du Gouvernement durant la période couverte par ce rapport relèvent de manière sous-jacente que la doctrine réelle du Gouvernement en matière des droits humains tient de la duplicité manipulatrice. Celle-ci est marquée par le discours politique d'Etat prétendument protecteur des droits humains dans la formulation des politiques, y compris l'élaboration des législations ou encore devant les instances et les médias internationaux. Une attitude quotidiennement démentie par une réalité nettement sombre. Au niveau international, le Congo a ratifié plusieurs conventions et traités sur les droits humains. Au plan national, il a légiféré pour garantir des droits nouveaux à ses citoyens. Paradoxalement, les violations des droits humains demeurent graves et la tendance se renforce, puisque ces violations ne connaissent pas de recul. *«Il faut du temps certes pour établir une culture de respect des droits de l'homme au Congo et mettre en place des institutions fortes. Mais, face à la lenteur des progrès, les Congolais ressentent un fort sentiment de déception et d'injustice. Ce sentiment est accentué par la culture de l'impunité instaurée dans un Etat complétement défaillant. L'absence d'une politique élaborée et de vision positive des droits humains rend ardue la lutte contre les atrocités au Congo»*, a expliqué le directeur exécutif de l'OCDH.

Le rapport publié traite des différentes catégories des droits humains: des droits civils et politiques et droits économiques et sociaux. Concernant le secteur judiciaire, l'accès à la justice reste problématique. Le système judiciaire n'est pas parvenu à atteindre un niveau d'indépendance lui permettant de garantir les droits de l'homme.

Pour la liberté d'expression, d'information et de manifestation, l'espace d'exercice des droits civiques se rétrécit inexorablement. Au plan économique et social, le Congo reste un pays caractérisé par les injustices. La corruption, phénomène devenu endémique, est une des sources des inégalités sociales. L'accès aux soins de santé est malheureusement aussi problématique que la justice.

Suite au cumul de la mauvaise gouvernance des institutions et des finances publiques, le secteur de l'emploi est fortement secoué. Des milliers de Congolais n'ont toujours pas accès à l'eau potable et à l'électricité, tout comme des milliers d'enfants ne jouissent pas du droit à l'éducation. La situation, en conclusion, demeure préoccupante. Comme solutions à toutes ces violations, le rapport fait des recommandations à l'endroit du Gouvernement, de l'ONU, de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, de l'Union européenne ainsi qu'à l'administration américaine.

Elle a proposé, entre autres, au Gouvernement d'élaborer une politique nationale des droits de l'homme. L'absence en la matière rendant impossible la lutte contre les violations des Droits humains. La mise en place de la commission d'enquête indépendante encouragée par les Nations Unies, afin d'enquêter sur la situation des Droits de l'homme de ces quatre dernières années.

La publication de ce rapport, a indiqué Trésor Nzila Kendet, a été rendue possible grâce à l'appui de deux partenaires: l'Union européenne et National Endowment for Democracy, une fondation américaine pour les droits de l'homme. Les observations et les analyses contenues dans le rapport n'engagent pleinement que l'OCDH et ne peuvent être considérées comme prise de position de ces partenaires.

L'OCDH est une organisation non gouvernementale de promotion et de défense des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit. Elle a le statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, et est membre de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), de l'Union interafricaine des droits de l'homme (UDH) et de l'Organisation mondiale contre la torture (OMC).

Philippe BANZ

Trafic d'espèces protégées

Des trafiquants condamnés à deux ans de prison ferme à Brazzaville

Reconnus coupables de trafic de trophées d'espèces protégées, deux trafiquants ont écopé de deux ans d'emprisonnement ferme. Le verdict a été rendu par le Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, le 13 mai 2019.

Les deux trafiquants condamnés

Arrêtés le 2 octobre 2018 à Brazzaville, en flagrant délit de détention, circulation illégales et tentative de commercialisation de trophées d'espèces animales intégralement protégées, en l'occurrence l'éléphant et la panthère, Ibanda Armand Tonton et Wawa Justin, tous deux de nationalité Rd congolaise ont été condamnés à deux ans d'emprisonnement ferme, assortis d'un 1.000.000 de F.CFA d'amende chacun.

Ces deux délinquants fauniques avaient été pris la main dans le sac, avec 260 baguettes chinoises en ivoire, une centaine de bracelets, colliers et bagues en ivoire, une centaine de pendentifs en ivoire, sept statuettes en ivoire, deux morceaux d'ivoire bruts et trois peaux de panthères.

Grâce aux efforts mutualisés de la Gendarmerie nationale et de la direction départementale de l'Economie forestière de Brazzaville, avec le concours du Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune Sauvage.

La décision de justice du TGI de Brazzaville est encore une fois judicieuse. Car elle permet de freiner les ardeurs des velléitaires ou récidivistes, ennemis des espèces animalières protégées. Ceux-ci trouveront, pour sûr, les éco-gardes et la Gendarmerie déterminés à lutter efficacement contre le trafic d'espèces en voie d'extinction sur leurs chemins, d'autant plus qu'ils bénéficient de l'appui du programme PALF spécialisé dans l'application de la loi du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires. Une collaboration qui a permis de réaliser d'importantes opérations d'arrestation de trafiquants d'ivoire en République du Congo.

Crime organisé transnational, le commerce illégal d'espèces sauvages occupe le 5e rang des commerces illicites dans le monde, après la drogue, les armes, le blanchiment et le trafic d'être humain.

V.M.

In Memoriam

La capitulation de l'Allemagne et la victoire des Alliés commémorées à Brazzaville

L'Ecole militaire préparatoire général Leclerc à Brazzaville a servi de cadre à la commémoration mercredi 8 mai 2019, de la journée marquant la capitulation de l'Allemagne et la victoire des Alliés, le 8 mai 1945. C'était sous les auspices du ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo, en présence des ambassadeurs de France et d'Allemagne en République du Congo, Bertrand Cochery et Klaus Peter Schik, des membres du commandement militaire et d'autres officiers de la Force publique.

Les officiels pendant la cérémonie

Le colonel Le Roux, coopérant militaire près l'ambassade de France au Congo, a lu, pendant la cérémonie, le message du Secrétaire d'Etat auprès de la ministre française des Armées. Il est rappelé, dans celui-ci, que la France n'oublie pas tous ceux qui ont subi les conséquences du conflit. *«En ce 74e anniversaire de l'année 1945, la France se souvient de ses libérateurs…».*

Peu après s'en est suivi le dépôt des gerbes de fleurs par le ministre Mondjo, les ambassadeurs, le maire de Brazzaville, Christian-Roger Okemba, et le directeur national de l'Office des anciens combattants, le colonel à la retraite Pierre Obou. Le tout sous la sonnerie aux morts et l'exécution des hymnes nationaux de la France et du Congo par la Musique principale des Forces armées congolaises (FAC).

Boris B.

Association

Bernadette Bephangahou, présidente de l'Ong SODIOS

Le centre de formation qualifiante et application des métiers de l'hôtellerie-restauration-accueil et coiffure mixte a ouvert ses portes samedi 11 mai, au quartier la Base, dans le premier arrondissement, Lumumba, à Pointe-Noire. C'est une initiative de Bernadette Bephangahou, présidente de l'ONG SODIOS (Solidarité, disponibilité des œuvres sociales aide et entraide), au profit des jeunes déscolarisés et défavorisés, pour les aider à se prendre en charge. Dans l'entretien qu'elle nous a accordé la promotrice

Bernadette Bephangahou

Qu'est-ce qui vous a motivé à créer ce centre?

** J'ai été poussée par un constat fait sur le terrain: chaque fois que je vais dispenser une formation dans les entreprises qui m'appellent en tant que consultante, je remarque que les enfants ne sont pas bien formés, surtout aux métiers de service tels que l'accueil, l'hôtellerie, la restauration et la coiffure esthétique. Et, les clients viennent nombreux dans ces services. Les jeunes n'étant pas bien formés et qualifiés, ils mélangent tout ce qu'ils font. Et cela me fait très mal. Professionnelle de métier, j'ai pensé créer ce centre pour combler ce vide, pour donner la chance à tous les enfants en situation de rupture sociale d'être bien formées dans l'une des filières du centre.

Comment se fait la formation dans votre centre?

** La formation se fait en deux phases. La première est théorique. Il faudrait que les apprenants s'imprègnent de ce qu'ils vont apprendre. La deuxième est pratique, elle se fait dans des salles d'application. Cette démarche s'explique par le fait qu'un enfant qui a été formé en restauration vous dira qu'il a été formé à la restauration et l'hôtellerie. C'est faux. Car vous devez d'abord faire la restauration qui a en son sein plusieurs filières; c''est entre autres la cuisine, la salle, le bar, etc. Pour le cas de l'hôtellerie, il y a la réception, les étages, la buanderie... Il faudrait que l'apprenant se spécialise dans une option de son choix. On ne peut pas être partout au même moment. Voilà la différence que nous voulons apporter dans notre centre. La durée de notre formation est de six mois à neuf mois et sans frais.

Y a-t-il un profil exigé?

** Au départ, l'apprenant doit quand même savoir lire, écrire et compter. Mais, quand nous constatons que le jeune ne sait ni lire, ni écrire et moins encore compter, l'ONG qui dispose d'un centre d'alphabétisation le forme d'abord sur les préliminaires, pour qu'il soit capable de faire au moins un devis. Nous recevons tout le monde sans exception de niveau.

Equateur Denis NGUIMBI

Maître Patrick Hervé ANGOUELET, NOTAIRE
Tél.: (242)05 521 69 19/06 960 28 72
Etude sise à Brazzaville 1, rue Mongo
(En face de la grotte Mariale de l'Eglise Catholique Sainte-Anne; Avenue ORSY); Poto-Poto,
République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 16 septembre l'an deux mil quinze, reçu par le Notaire soussigné; il a été constitué une Société à responsabilité limitée Unipersonnelle, enregistrée au domaine, le même jour, aux caractéristiques suivantes:

- **Dénomination Sociale:** «ORACLE TRANSIT»;
- **Capital social:** UN MILLION (1.000.000 F. CFA);

Siège social: Brazzaville, au n°22, rue Mbamou; Arrondissement VI- Talangaï;
Objet social:
La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:
- Transit; - Consignation; - Manutention; - Aconage; - Entreposage;
- Dépotage; - Fret aérien et maritime; - Prestation de services.
Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes;
- **Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et de crédit mobilier;

Gérance: La Société a pour Gérante statutaire Mademoiselle Emilia Angela Mickaëlle MASSOKI;
Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 18 Septembre 2015, sous le numéro RCCM BZV/15 B 6085.

Pour avis,
Maître Patrick Herve ANGOUELET, Notaire

Lutte contre le sida

Dr Pierre Mpelé a présenté et dédicacé son livre à l'IFC

Publié en janvier 2018 aux Editions Maïa, l'ouvrage intitulé: «Itinéraire d'un médecin africain, du commencement au début de la fin de l'épidémie du Sida en Afrique» a été présenté au public le 4 mai 2019 à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville par son auteur, le Dr Pierre Mpelé. La critique littéraire était faite par Lucien Makaya, enseignant à l'Université Marien Ngouabi, et la biographie de l'auteur décryptée par Cyr Armel Yabbat-Ngo, journaliste à La Semaine Africaine. C'était en présence d'un parterre d'invités, dont Lucien Nanga, représentant de l'OMS au Congo.

L'auteur dédicaçant son ouvrage

Le sida apparaît en 1981 et se confirme comme un nouveau problème majeur de santé globale, alors que l'OMS venait de déclarer, le 5 mai 1980, l'éradication globale de la variole qui a fait dans l'histoire de l'humanité des millions de morts. *«Les grandes épidémies comme la variole et le sida ne se révèlent qu'une ou deux fois dans un siècle et les acteurs qui ont vécu les drames et y ont survécu, ont le devoir de partager leurs expériences et les leçons apprises avec les acteurs de demain. Les questions qui se sont posées, leurs échecs et de leurs succès, serviront aux générations futures pour répondre aux grands problèmes de santé publique à l'échelle régionale ou mondiale»*, a expliqué le Dr Pierre Mpelé.

Pour lui, les combats de demain se nourrissent du passé pour construire au mieux les réponses adaptées aux futures grandes épidémies planétaires. *«J'ai écrit ce livre parce qu'il fallait partager ma petite expérience, ma modeste contribution dans la lutte contre le Sida au Congo, mais également en Afrique. Nous avons là survécu à une très grande pandémie, une très grande épidémie pour l'Afrique»*, a-t-il dit. Et d'ajouter: *«Nous avons eu, peut-être, cette malchance d'être là et en homme de santé publique, nous avons accompagné ce problème au début de la fin. Il faut le dire. La bataille est presque gagnée, parce que l'homme a été plus fort. Pour finir, le défi est d'imaginer les stratégies de fin les mieux appropriées et non pas les hurler, haut et fort, à la recherche de toujours plus de moyens financiers seulement»*, a déclaré l'auteur du livre qui pense que le sida n'est plus la maladie que nous avions connue il y a presque 20 ans. *«Les choses ont énormément changé. C'est une maladie chronique, on prend une gélule par jour et, peut-être demain, une gélule tous les jours ou par mois»*, a-t-il rassuré. Tout en reconnaissant qu'il y a encore des stigmatisations et discriminations qui, selon lui, sont des véritables épidémies dans l'épidémie. *«On peut bien vivre avec le sida aujourd'hui de manière confortable»*, a-t-il soutenu.

A cette phase de l'éradication de l'épidémie, l'auteur estime qu'il faut accélérer les choses pour en finir avec la maladie. *«Pas simplement pour solliciter plus de moyens financiers sans savoir ce qu'on va faire. Il faut avoir une vision, une stratégie et prendre des bonnes décisions. Pour accélérer la lutte contre le sida, il faut prendre les bonnes décisions. Si nous voulons avancer dans la santé, surtout en Afrique, il faut mettre la santé comme un problème politique et prendre des décisions politiques. Si on ne traite pas le sida comme un problème politique, on n'avancera pas»*, a-t-il affirmé.

Dans cette lutte contre le sida, le docteur Pierre Mpelé pense qu'il ne faut pas hésiter de partager son expérience, parce qu'*«elle peut servir aux générations futures ou aux acteurs d'aujourd'hui et les mobilisateurs de demain»*.

«La rencontre du sida, de l'épidémie et de la maladie a changé ma vie», a indiqué le Dr Mpelé. Il a rendu hommage aux biologistes, épidémiologistes, cliniciens et chercheurs français qui, dans l'excellence de leur engagement scientifique, ont découvert le virus du sida et ont contribué significativement à la connaissance de la pandémie

L'auteur a fait remarquer que tous les pays africains ont fait chuter leur taux de prévalence et éviter des milliers de nouvelles contaminations surtout avec la stratégie de la transmission du Vih de la mère à l'enfant, mettant sous les antirétroviraux (ARV) les malades. L'ONUSIDA planche sur 2030 comme année de maîtrise totale de l'épidémie avec l'objectif 90.90.90.

Selon le Dr Mpelé, Cette autobiographie est, avant tout, destinée aux Africains qui ont payé le plus lourd tribut à l'épidémie du Vih, et à tous ceux qui, hors d'Afrique, se sont engagés dans ce continent déjà meurtri par tellement de maux.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Commémoration du 55e anniversaire des relations sino-congolaises

La troupe acrobatique de Nanjing et le Ballet national ont célébré l'événement

La salle de conférence du Palais des congrès de Brazzaville était archicomble et en ébullition le soir du vendredi 10 mai 2019. Et pour cause ! A l'occasion du 55e anniversaire des relations diplomatiques entre le Congo et la Chine, la troupe acrobatique de la municipalité de la ville chinoise de Nanjing et le Ballet national du Congo ont livré un spectacle intitulé: «Le charme de Nanjing». C'était en présence de Dieudonné Moyongo, ministre de la Culture et des arts, et de Ma Fulin, ambassadeur de la Chine au Congo, ainsi que d'autres personnalités. Cette soirée spectacle a débuté par une danse d'introduction «L'âge d'or en fleur» exécutée par tous les danseurs des deux groupes. Le tout s'est déroulé dans une ambiance bon enfant, avec un public composé, en majorité, des Chinois vivant à Brazzaville.

Le ballet national sur scène

A la fin du concert, les deux groupes posent avec les autorités des deux pays

Divers tableaux de chorégraphie, de jongleries, de chansons et d'acrobaties, de trio d'instruments musicaux traditionnels chinois, nostalgies avec quelques aires de solo de Pipa sur une guitare traditionnelle chinoise ont émerveillé le public.

Le directeur de cabinet du ministre de la Culture et des arts a indiqué que la célébration du 55e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la République du Congo et la République populaire de chine revêt une importance capitale. *«La municipalité de Nanjing, en Chine, à travers sa troupe acrobatique, vient de nous gratifier d'un programme riche en sons et en couleurs. Brazzaville, ville créatrice de l'UNESCO, est un grand foyer culturel. Brazzaville et la municipalité de Nanjing entretiennent, depuis quelques années, de fructueuses relations de coopération dans les domaines de la culture et des arts. Pour mémoire, le magnifique spectacle présenté par les petites fleurs de Nanjing le 28 avril 2014 au Palais des congrès de Brazzaville, devant un public en liesse, médusé, admiratif et conquis à la fois est une preuve irréfutable»*, a-t-il affirmé.

Pour le diplomate chinois, la culture est un pont entre les peuples et cette commémoration marque un nouveau départ de la coopération sino-congolaise.

Pascal BIOZI KIMINOU

Semaine culturelle des peuples autochtones aka

Brazzaville vibre au rythme de la culture aka

La capitale congolaise abrite, du 14 au 18 mai 2019, la troisième édition de la Semaine culturelle des peuples autochtones Aka.

Le top de l'événement a été donné le mardi dernier, au Centre culturel russe, avec le vernissage, le matin, de l'exposition sur le patrimoine matériel et les photographies illustrant la vie des peuples autochtones Aka dans la forêt, suivi, le soir, du concert du groupe Ndima (composé de peuples

Sorel Eta présentant l'exposition

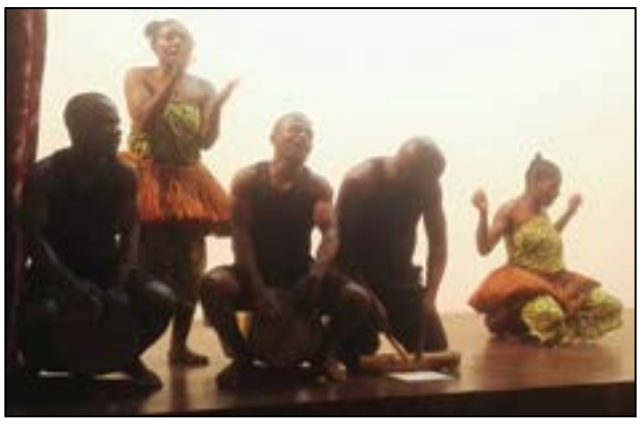

Le groupe Ndima

autochtones du département de la Likouala), fraichement rentré d'une tournée en France. Sous la houlette de Sorel Eta, chercheur, ethnologue et manager de cet ensemble musical congolais.

Intitulée «L'école de la forêt», cette exposition est composée de photographies des membres du groupe Ndima, notamment pendant leurs nombreuses tournées à l'étranger, mais aussi celles mettant en exergue les pratiques culinaires et alimentaires des Aka, les scènes de pêche, de chasse et de cueillette; la musique et la danse. On y trouve également des œuvres phonographiques du groupe Ndima, et des objets de la vie quotidienne de ces peuples autochtones: filets de pêche et de chasse, pipes, nattes en écorce battue, luminaires, lianes à eau, hottes, arcs, arbalètes, mortiers, sagaies, couteaux, produits de la pharmacopée, etc.

Le concert du groupe Ndima a duré près d'une heure. Il s'est déroulé en présence du président de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (ACAP), Vital Bala, du directeur du Centre culturel russe, Sergey Belyaev, et des membres du corps diplomatique.

Usant de leurs voix, mais aussi de tam-tams et de l'arc musical ou «mbela», Sorel Eta et les cinq membres du groupe qui l'accompagnaient ont exécuté douze titres: «Ambanda», «Bobe», «Houya», «Mbela», «Mobe», «Diyengue», «Lidzanga», «Kosse», «Nganda manionga», «Bokole koula», «Akaya», et «Mobila». A la grande satisfaction des spectateurs.

L'autre temps fort de la troisième édition de la Semaine culturelle des peuples autochtones Aka a été la conférence animée jeudi 16 mai, au Centre culture russe, par Sorel Eta sur le thème «Les peuples autochtones Aka et les menaces d'extinction de leur culture».

Le programme de l'événement prévoit, vendredi 17 mai, un atelier de chant et danse au Cercle culturel Sony Labou Tansi de Bacongo (arrondissement 2); samedi 18 mai, au Centre culturel russe, un concert scolaire avec les élèves de l'école privée Joseph Perfection, et un spectacle du groupe Ndima au restaurant «Hakuna Matata».

Véran Carrhol YANGA

Organisation Mondiale de la Santé
BUREAU REGIONAL DE L' Afrique

AVIS DE VACANCE DE POSTE N°1901978

Le Bureau Régional de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a le plaisir d'infomer le public de la vacance du poste ci-après au sein de son Programme en charge des urgences sanitaires (WHE Programme):
Les candidats intéressés doivent visiter le site suivant pour postuler: http://www.who.int/careers/en/
Liaison: https://careers.who.int/careersection/ex/jobdetail.ft l? job= 1901978&tz=GMT%2B01%3A00

ASSISTANT AUX FINANCES ET BUDGET

Type de contrat: à durée déterminée (Fixed-term)
Durée du contrat: Un (01) an renouvelable.
Grade: G6 du barème du système des Nations Unies
Lieu d'affectation: Brazzaville, Congo
Date de publication: 05 mai 2019
Date de clôture des candida tures: 24 mai 2019
> Poste local ouvert uniquement aux candida ts de na tionalité Congolaise
> Les candidatures féminin es sont fortement encouragées
> Seuls les candidats dont les dossiers sont retenus seront contactés
LE BUREAU DE L'OMS EST UN ESPACE NON FUMEUR

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DES DROITS INDIRECTS
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES DOUANES ET DES DROITS INDIRECTS DE POINTE-NOIRE.
N° 0155 MFB/DGDDI/DDDDI-PN/SD

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

COMMUNIQUE

Le directeur départemental des douanes et des droits indirects de Pointe-Noire porte à la connaissance du public qu'une vente aux enchères publiques de diverses marchandises se tiendra à la direction départementale des douanes et des droits indirects de Pointe-Noire, à compter de ce 20 mai 2019 à partir de 9 heures.

NB: la visite physique des différents lots se fera les 20 et 21 mai 2019.

Fait à Pointe-Noire, le 08 Mai 2019

Le Directeur Départemental des Douanes
et des Droits Indirects

Roger Xavier OKOLA

POTENTIEL

RESSOURCES HUMAINES

Nous recherchons pour le compte de notre client acteur majeur dans le secteur de distribution de carburants:
DEUX (2) RETAIL TERRITORY MANAGER (H/F)

Vous souhaitez connaître les détails du poste et candidater?

POTENTIEL R.H.
Sur notre site **http//www.potentielrh.com** rubrique
DERNIERES MINUTES

Date limite le 23 mai 2019

ALL STAPLE FOOD SA
«ASTAFOOD»

Société Anonyme avec Conseil d'administration
Au capital de 10.000.000 de Francs CFA
Siège social à l'immeuble Eric Junior, Tour Mayombe de Pointe-Noire, Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M.: CG/PNR/11 B 2380

Au terme du procès-verbal du Conseil d'Administration en date, au Kansas (Etats-Unis d'Amérique), du 14 septembre 2018, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 26 avril 2019, sous le numéro 3242, folio 77/58, les administrateurs de la société ont notamment décidé de:
- Prendre acte de la démission de Monsieur Yves JEHANNO de ses fonctions de Directeur Général Adjoint, à compter du 30 septembre 2018;
- Nommer Monsieur Bryant SCHOENHERR en qualité de Directeur Général Adjoint, en remplacement de Monsieur Yves JEHANNO, démissionnaire, pour la durée du mandat du Directeur Général.
Dépôt dudit acte a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Pour avis,

Le Conseil d'Administration

Réception des karatékas et paralympiques

Félicités pour leurs résultats

Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouelondelé, a reçu et congratulé, lundi 13 mai dernier à Brazzaville, les sportifs congolais ayant honoré le pays, à travers trois compétitions internationales qui se sont déroulés récemment. Il s'agit des karatékas et des athlètes paralympiques, qui ont présenté leurs médailles au ministre.

Les deux événements ont beau s'être clôturés il y a déjà plus d'un mois pour le premier, quelques semaines, pour le second, le frisson de la compétition et les émotions semblaient encore bien présents dans les locaux du ministère. Hugues Ngouélondélé avait souhaité les rencontrer pour les féliciter pour leurs résultats.

Dans un contexte très relevé, les athlètes paralympiques ont décroché quatre médailles dont deux en or, une en argent et une en bronze aux Jeux mondiaux du Spécial Olympics dédiés aux déficients intellectuels, en mars dernier à Abu Dhabi (Emirats arabes unis), et ceux de bronze raflés au 4è meeting international de para-athlétisme à Marrakech au Maroc, en avril. Les karatékas, eux, sont auréolés d'une moisson de 16 médailles (dont 11 en or et 5 en argent), en avril.

Le ministre Hugues Ngouelondelé congratulant les athlètes paralympiques

Simon Ibovi, président du Spécial Olympics et du Comité paralympique congolais, a saisi cette opportunité pour évoquer les difficultés liées aux échéances à venir de cette discipline: *«Aujourd'hui, nous sommes convaincus de l'investissement que vous faites pour nous, monsieur le ministre. Malgré tout cela, il y a des difficultés pour les échéances futures qui approchent!»*, a-t-il relevé.

Les karatékas ont occupé la deuxième place derrière le pays organisateur qui avait un parterre de compétiteurs alignés nombreux dans les différentes catégories et qui n'a dépassé le Congo que d'une médaille en or. *«Ces résultats sont l'expression de ce que valent les karatékas congolais en compétitions internationales »*, a souligné Dominique Ondzé ''Doukay'', président de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires.

Le ministre Hugues Ngouelondelé a, de son côté, félicité les heureux médaillés et promis d'accompagner les fédérations sportives nationales qui se distinguent par des bons résultats. Il tiendra compte des doléances formulées par les dirigeants de la fédération de karaté et du Comité paralympique, pour la bonne marche de leurs disciplines.

Alain-Patrick MASSAMBA

Décès de Kitsadi ''Zorino''

Il aimait passionnément le handball

D'un communiqué laconique de la famille, nous avons appris il y a quelques jours le décès en France, le 30 avril dernier, de Ferdinand Kitsadi ''Zorino'', un pionnier du handball congolais.

Passionné de handball, il l'était dans toute l'acception du terme. Cet homme était un baroudeur apparu sur la planète-hand avec l'intrusion de ce sport au Congo, au lendemain des 1ers Jeux africains de 1965 à Brazzaville. Militaire de formation, il fut un joueur de «Bataillon», l'équipe de l'Armée devenue Inter Club, avant de s'orienter vers le rôle ingrat d'entraîneur. Après quoi, il embouche le sifflet, plus ingrat encore.

Puis Kitsadi ''Zorino'' connaît une ascension fulgurante : président de la Fédération congolaise de handball, président de la Commission d'arbitrage de la Confédération africaine, secrétaire général de la Confédération africaine, membre de la Fédération internationale de handball (IHF). Ceux qui l'ont connu parlent d'un homme dynamique et plein d'initiatives. Un homme en avance sur son époque, qui a su se mettre au service de son sport, au Congo, en Afrique, et en France où il s'était installé définitivement ces dernières années.

Pour ce qui précède, le handball congolais se souviendra sûrement de Kitsadi ''Zorino'' et pas des petites bricoles pour l'oublier. Puisse Dieu l'accueillir en son paradis!

Jean ZENGABIO

Tribune libre

Etrange silence!

Le Congo regardera la CAN 2019 qui débute dans quelques semaines en Egypte à la télévision. Plusieurs semaines après l'élimination des Diables-Rouges, tous ceux qui grouillent autour d'eux restent de marbre. On ne voit aucun responsable s'expliquer sur ce qu'il est arrivé à l'équipe nationale de football et sur son avenir.

Depuis le retour de Harare aucune information n'a été communiquée concernant la situation des Diables-Rouges, alors que leur élimination est un vrai camouflet pour le football congolais. Un vrai coup dur pour tout le peuple qui n'arrive pas à décolérer, d'autant que des pays sans palmarès figurent parmi les 24 formations attendues en Egypte. On est désagréablement surpris par le silence assourdissant qu'observent les responsables de notre sport, en général, de notre football, en particulier. Il y avait une place à prendre pour la CAN dans notre groupe très équilibré par ailleurs. C'est la deuxième élimination d'affilée après la CAN 2015. Si on ajoute les éliminations des cadets et des juniors il y a quelques mois, puis celles des clubs cette année, cela fait beaucoup. C'est de l'insouciance, ce mutisme des dirigeants du football, alors qu'ils devaient monter au créneau pour expliquer et ainsi peut-être apaiser le public. Il s'agit, pourtant, de l'équipe nationale, laquelle provoque encore un engouement sans précédent, alors que le championnat local et même les matchs des Coupes d'Afrique des clubs se disputent devant des banquettes presque vides.

Sous d'autres cieux, on est prompt à réagir pour calmer la colère du public. A titre d'exemple, au Burkina Faso, au lendemain de l'élimination des ''Etalons'', c'est un message express de la cellule de communication de la Fédération qui conviait les journalistes à une conférence de presse. «Dans l'optique d'apaiser la colère du peuple meurtri par la déconvenue de l'équipe nationale après sept participations d'affilée à la CAN''.

Quand tout souriait aux Diables-Rouges

Au Congo, la gestion de l'après éliminatoires de la CAN 2019 s'annonce on ne peut plus difficile pour les protagonistes. Il y a cette tendance à laisser libre cours à la rumeur. Candido Valdo aurait demandé pardon, et que malgré tout on hésiterait entre lui renouveler confiance et engager un nouvel entraîneur. Prince Oniangué et Delvin Ndinga auraient annoncé qu'ils prenaient leur retraite. Des promeneurs et faiseurs de miracle en surnombre auraient pris place dans l'avion ayant transporté les Diables-Rouges à Harare. La classe des joueurs actuels serait vidée, car c'est la fin d'un cycle, etc. Des gens s'expriment à travers les réseaux sociaux ou la presse, tantôt pour apporter leur soutien à untel, tantôt pour le descendre en flamme.

Des responsables sérieux ne subissent pas les événements. Un simple communiqué laconique ou une conférence de presse aurait pu contribuer à mettre la lumière sur ces informations et rumeurs. On n'exige pas que des têtes tombent nécessairement, mais il s'agit de dire ce qui n'a pas marché, de tirer les conséquences de cet échec et de repartir du bon pied. Il y a une politique à revoir et très vite.

Robert BOUZITOU
(Pointe-Noire)

Football national

Les résultats ci-après ont été enregistrés lors de la 23e journée du championnat national de Ligue 1 disputée mercredi 15 et jeudi 16 mai 2019: Inter Club-Tongo FC (1-0), AS Otohô-Etoile du Congo (0-1), Patronage Sainte-Anne-Nico-Nicoyé (2-2), CARA-V. Club-Mokanda (2-1), La Mancha-FC Kondzo (2-6), AS Cheminots-JST (1-1), AC Léopards-Diables-Noirs (0-1).

CAISSE NATIONALE
DE
SECURITE SOCIALE

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO
BRAZZAVILLE

B.P. : 182
CCP. 111-02
Tél. : 05 303 37 95

République du Congo
Unité*Travail*Progrès

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe les responsables des organisations patronales, les chefs d'entreprises et établissements publics ou privés ainsi que les responsables des collectivités locales, de l'ouverture de deux (02) guichets respectivement aux aéroports de Brazzaville et de Pointe-Noire, afin de faciliter l'obtention du certificat de non-redevance aux frontières, conformément à l'article 171 du code de sécurité sociale.

Fait à Brazzaville, le

Le Directeur Général,

Evariste ONDONGO

VIVEZ LA PASSION DE LA CAN AVEC LES TÉLÉVISEURS

VESTEL

MADE IN EUROPE MADE IN

Support mural offert !

32" HD — **115 000 Fcfa HT**

49" FULL HD/SMART +NETFLIX — **299 000 Fcfa HT**

En exclusivité chez

BUROTOP IRIS

BZV Tél : 06 669 60 60
PNR Tél : 05 605 60 56

www.burotopiris.com